



APRÈS LES RAIDS ISRAËLIENS SUR GHAZA

LA PLANÈTE SOUS LE CHOC

Lire en page 9



VILLE NOUVELLE DE HASSI-MESSAOUD

**LANCEMENT
OFFICIEL
DES TRAVAUX**

Page 3

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 545 Mardi 30 décembre 2008 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

VISITE DE BOUTEFLIKA À GHARDAÏA

RELOGEMENT DES SINISTRÉS DÉVELOPPEMENT ET TROISIÈME MANDAT

Lire en page 2



Sid Ali NewPress

Publicité

ليانس للتأمينات
الجزائر

تتمنى لكم
عاما سعيدا

ALLIANCE
ASSURANCES

vous souhaite
Bonne Année

www.allianceassurances.com

082/08

VISITE DE BOUTEFLIKA À GHARDAÏA

RELOGEMENT DE SINISTRÉS, DEVELOPPEMENT ET TROISIÈME MANDAT

Le président de la République a soutenu devant les présents que l'Etat a mobilisé tous les moyens pour venir en aide aux sinistrés auxquels il a tenu à apporter le soutien total du peuple et du gouvernement.

PAR A. SALAMA

Presque trois mois après la dure épreuve subie par la wilaya de Ghardaïa un certain mardi 1er octobre, les conséquences de ces inondations sont encore le sujet favori des habitants de la ville en particulier et ceux de l'ensemble de la vallée du M'zab en général. Il était dès lors évident que la visite du président de la République, fort attendue au demeurant par les populations locales, suscitait un grand espoir parmi les habitants, les sinistrés surtout. Ces derniers, du moins une partie non négligeable parmi eux, placée dans des centres de transit, n'a cessé de s'élever contre les conditions de leur prise en charge. Un doigt accusateur a été pointé en direction des autorités locales qui font peu ou prou pour les soulager un tant soit peu de leur malheur.

Le président de la République a d'entrée affirmé, comme pour mettre l'accent sur sa totale compassion avec les habitants de la région, que « *je suis venu en tant que sinistré pour rendre visite à un autre sinistré* ». Ces propos de Abdelaziz Bouteflika, prononcés devant les notables de la ville, se veulent un gage d'assurance du premier responsable de l'Exécutif sur l'engagement sans faille de l'Etat quant à la gestion de ce sinistre.

Par trois reprises, il a soutenu devant les présents que l'Etat a mobilisé tous les moyens pour venir en aide aux sinistrés auxquels il a tenu à apporter le soutien total du peuple et du gouvernement, en considérant que sa visite à cette wilaya est l'expression concrète de « *la solidarité qui caractérise l'Algérien dans les moments aussi bien de bonheur que de malheur* ».

Le chef de l'Etat, sans doute au courant de certaines critiques reprochant aux pouvoirs publics de n'avoir pas fait suffisamment d'efforts pour prendre en charge les sinistrés, a indiqué que « *tout ce qui a été entrepris par les institutions civiles ou militaires est l'œuvre de l'Etat* ». Mais Bouteflika n'a pas manqué de mettre en avant l'esprit de solidarité qui a prévalu lors de ce sinistre exprimé par l'ensemble des Algériens, tout en louant les mérites de la société locale basée depuis des lustres sur l'entraide et la « *touisa* ».



Zerhouni : « oui, il y a des insuffisances ».

L'hôte de la wilaya de Ghardaïa a toutefois appelé à une utilisation rationnelle des finances publiques, crise financière mondiale oblige, mais il a aussi rassuré sur le fait que l'Etat continuera à déployer les efforts nécessaires en vue d'éliminer toutes les séquelles de ces inondations. Car pour l'heure, force est d'admettre que ce n'est pas encore le cas. De nombreux sinistrés, provisoirement logés dans des centres de transit en attendant leur relogement dans des chalets comme promis par le gouvernement, continuent de vivre dans des conditions par trop difficiles. C'est aussi le cas des habitants de quelques quartiers fortement touchés par les inondations et dont les stigmates, trois mois après, demeurent encore assez visibles. Une virée à El Ghaba de Boulila, de loin la région la plus touchée durant ces inondations puisque située presque en bordure des berges de l'oued, renseigne on ne peut mieux sur l'ampleur de la catastrophe. Des maisons complètement en ruines attestent bien, en effet, que les inondations du 1er octobre ont causé d'incommensurables dégâts, comme si cela s'est produit il y a quelques jours. Nombreux sont ceux qui ont préféré bénéficier de l'aide de 12.000 DA par mois accordée par l'Etat et ont quitté, la mort dans l'âme, El Ghaba alors que d'autres, fort attachés à ce lieu, s'y accrochent encore en attendant des aides conséquentes des pouvoirs publics car ils se sentent abandonnés. Ils disent en effet n'avoir pas de chauffage et ne sont pas suffisamment aidés en matière d'alimentation car les rations qu'ils reçoivent sont, selon eux, dérisoires. D'ailleurs, quelques sinistrés ont fait une grève de la faim pour exprimer tout leur ras-le-bol de cette situation. Et même l'opé-

ration de relogement menée tambour battant par les autorités locales est fortement décriée car, se sont-ils plaint, nombreux sont ceux qui n'ont pas bénéficié d'une décision de relogement dans les chalets. Au lendemain de la catastrophe, l'Etat s'est engagé à reloger l'ensemble des sinistrés, même de manière provisoire, en attendant de leur livrer des logements en dur avant la fin de l'année. Lors de sa conférence de presse tenue en marge de la visite du président de la République avant-hier, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, a, à demi mots certes, quelque peu reconnu que cette échéance n'a pas été respectée. Nouredine Yazid Zerhouni, interpellé par les journalistes, a fait montre de son irritation en indiquant que « *tous seront relogés* ». Il a aussi reconnu qu'« *il y a des insuffisances* » dans la gestion du dossier des sinistrés avant de s'interroger : « *Pourquoi vous faites un procès d'intention alors que les chalets n'ont pas été livrés ?* ». Zerhouni a annoncé que l'Etat a dégagé une enveloppe de 40 milliards de dinars en vue de reconstruire tout ce qui a été détruit au cours de cette catastrophe. De plus, une rallonge de 5 milliards de DA viendra en appoint pour éviter les déplacements des populations. En tout cas, le président de la République, qui a visité quatre sites de relogement, notamment à Oued Nechou, Bouhraoua et Metlili, a procédé à la remise des clefs de chalets aux bénéficiaires. La wilaya dispose d'un programme de construction de 2.725 chalets. Ces chalets ne sont que provisoires puisque des logements en dur seront octroyés aux sinistrés. Le chef de l'Etat a, dans ce cadre, donné le coup d'envoi de la réalisation de 1.350 logements sociaux-locatifs pour les sinistrés de Ghardaïa ville. Un programme de 2.000 logements, dont ceux de Ghardaïa, bénéficiera aussi aux

sinistrés de Metlili, Bounoura, Berriane et Gourara.

Le M'zab soutient le 3^e mandat

Et même si cette visite a surtout servi à redonner de l'espoir aux habitants de la région, dure-

ments des transferts pour soins dans d'autres wilayas plus nanties. Cette wilaya a bénéficié, dans le cadre des deux programmes quinquennaux, d'une enveloppe financière de 99 milliards de dinars. Elle n'en aura pas plus puisque le chef de l'Etat ne l'a pas dotée d'une enveloppe supplémentaire, comme il avait l'habitude de le faire lors des visites qu'il effectue dans les différentes wilayas. Pourtant, cela n'a pas empêché les populations de cette wilaya de témoigner leur attachement au président de la République, notamment lors de l'accueil populaire qui lui a été réservé. A l'évidence, contexte politique oblige, les populations présentes à cet accueil emboitant le pas aux Oranais et aux Tlemcenais, deux villes qui ont accueilli Bouteflika ces derniers mois, ont appelé le président de la République à se porter candidat lors de la prochaine élection présidentielle. Cette demande a été aussi expressément formulée par les notables de la région qui l'ont invité à briguer un troisième mandat « *pour parachever son programme ambitieux de développement du pays* ». Que ces notables soient de rite Ibadite ou



ment frappés par ce drame, et les assurer du soutien et de l'engagement sans faille de l'Etat à leurs côtés, elle n'en a pas moins été aussi l'occasion pour le président de la République d'inaugurer d'autres réalisations, ô combien bénéfiques pour la région et son développement. Abdelaziz Bouteflika a ainsi inauguré, dans l'enceinte même de l'hôpital Guedi-Bakir, un centre mère-enfant et un service d'hémodialyse. Ces deux projets, longtemps attendus et espérés par les habitants et qui sont inscrits dans le programme spécial Sud de soutien à la croissance économique, vont à l'avenir leur éviter les désagré-

malékite, la demande est la même. Dans leurs allocutions lors d'une cérémonie d'accueil réservée au Président, les représentants des notables et de la société civile ont surtout salué « *la consécration de la paix, la stabilité et le bien-être à la faveur de l'unité nationale, de la concorde et de la réconciliation* ». A quelque trois mois de ce rendez-vous électoral, Bouteflika, qui a révisé la loi fondamentale en levant le verrou de la limitation des mandats, se contente encore de garder le silence alors que les appels pressants se multiplient pour l'inciter à se porter candidat à sa propre succession.

A.S.

LE PRÉSIDENT DU FCE À PROPOS DU LIBRE-ÉCHANGE

«ATTENTION AUX DANGERS !»

Les opérateurs économiques algériens se trouvent résignés et mis devant le fait accompli en subissant toutes les conséquences néfastes des flux de biens et de marchandises étrangères en Algérie.

PAR AMAR AOUIMER

« Les opérateurs économiques et les entreprises algériennes n'ont pas été consultés pour leur implication dans les négociations relatives aux différents accords de libre-échange. Nous devons considérer qu'elles devaient être associées, mais malheureusement, elles ne sont aujourd'hui pas préparées au moment de la mise en œuvre de l'accord de libre-échange avec les pays arabes zone arabe de libre-échange, ZALE dont l'entrée en vigueur est prévue au début janvier 2009 », a notamment affirmé, hier, le président du Forum des chefs d'entreprise, Reda Hamiani.

En dépit de cette marginalisa-



tion et de ce mépris des autorités à l'égard des entrepreneurs, Hamiani estime que « le FCE ne s'oppose pas à l'ouverture de l'économie nationale à la ZALE, l'AELE, à l'UE ou encore à l'OMC. Nous sommes fiers de notre attachement, de notre solidarité et de notre adhésion à ces espaces de libre-échange ». C'est dire que les opérateurs économiques algériens se trouvent ainsi résignés et mis devant le fait

accompli en subissant toutes les conséquences néfastes des flux de biens et de marchandises étrangères en Algérie, concurrençant fortement les produits fabriqués localement.

Le conférencier a également abordé l'épineuse question du certificat d'origine exigé aux entrepreneurs algériens pour l'exportation de leurs produits sachant que l'administration économique algérienne est scrupuleuse et loyale, au

moment où dans les pays arabes sévit la fraude et le manque de conformité aux règles et normes régissant les échanges commerciaux.

Des exportateurs tunisiens, par exemple, exportent en Algérie des produits portant le label made in Tunisie alors que ces mêmes produits proviennent de l'Inde ou de la Chine.

Il ajoute que « le FCE ne s'oppose pas à l'ouverture de notre économie, mais c'est la conjoncture défavorable qui nous chagrine le plus, à cause d'excèsifs dérèglements au niveau des marchés et des dysfonctionnements au niveau économique. Par conséquent, nous interpellons l'Etat sur les conséquences négatives de cette ouverture ».

Pour lui, les exportations hors hydrocarbures ne représentent que 11 jours d'importation sachant que le pays n'exporte que 35 millions de dollars en produits agricoles alors que les fruits et légumes locaux ne peuvent pas concurrencer les produits étrangers (l'orange brésilienne ou marocaine par exemple), selon cet intervenant.

De son côté, le Président-directeur général de Cevital, Issaad Rebrab a déploré « l'incapacité des entrepreneurs algériens de

s'installer à l'étranger alors que les pouvoirs publics ont ouvert facilement les portes aux entrepreneurs arabes et internationaux. C'est anormal. Les Tunisiens, les Saoudiens et les autres pays arabes peuvent distribuer leurs produits chez nous, tandis que les Algériens ne peuvent pas avoir la réciprocité. C'est scandaleux ! ».

Il stigmatise l'absence de débat avec le gouvernement aussi important que l'adhésion de l'Algérie aux zones de libre-échange susceptibles de se traduire par la fermeture d'entreprises et la suppression d'emplois tout en favorisant le commerce informel et la hausse du chômage.

« L'Algérie est l'un des rares pays arabes qui n'a pas le droit d'investir à l'étranger alors que la loi sur la monnaie et le crédit accorde ce droit aux entrepreneurs », a-t-il dit. Une remarque de taille s'impose et qui a été occultée par le FCE concernant les traditions et les coutumes des zones de libre-échange arabes. Il s'agit du fait que ces pays interdisent la libre circulation des personnes, alors que dans les zones de libre-échange en Europe, notamment dans l'Union européenne, il existe une libre circulation des personnes et des biens. **A. A.**

VILLE NOUVELLE DE HASSI-MESSAOUD

Lancement officiel des travaux

PAR LAMIA BRAHIMI

Les travaux de réalisation du projet de la ville nouvelle de Hassi Messaoud ont été lancés hier par le ministre de l'Energie et des Mines, Chakib Khelil. Le ministre a inauguré l'Etablissement de la ville nouvelle de Hassi Messaoud (EVNH) pour marquer le lancement officiel de ces travaux. La mise en œuvre de l'EVNH sera en mesure d'assurer un meilleur suivi du projet de la ville nouvelle. « Ce nouveau siège, composé d'experts de différents secteurs, pourrait accomplir sa mission d'étude, de suivi et du contrôle du projet de la nouvelle ville de Hassi Messaoud, tout près du site » a affirmé le ministre lors d'un

point de presse en marge de la cérémonie d'inauguration. La date de remise du projet a été maintenue pour l'année 2016. Il convient de mentionner, à cet effet, qu'une première échéance pour 2010 a été fixée tout au début. Une échéance impossible apparemment, puisqu'elle a été révisée. La nouvelle échéance ne marquera cependant pas la fin des travaux selon le ministre, puisque d'autres projets d'extension seront lancés au fur et à mesure. « Cette date ne va pas marquer l'arrêt des travaux de réalisation du projet qui prévoit de futures extensions » a souligné M. Khelil. Le siège de l'EVNH, situé en dehors de l'enceinte de l'ancienne ville de Hassi Messaoud, abrite

une cinquantaine d'employés. Il est composé, notamment, d'un bloc administratif, un autre d'hébergement et un restaurant. La ville nouvelle de Hassi Messaoud reflétera l'image d'une « oasis urbaine » unique en son genre en Algérie lorsqu'on se réfère à son plan d'aménagement et d'urbanisme. Couvrant une superficie 4.483 hectares sur le territoire de la commune de Hassi Messaoud, la ville nouvelle va remplir toutes les conditions fonctionnelles et d'intégration environnementale appropriées dans une atmosphère communautaire de qualité. Le nouveau Hassi Messaoud, situé à équidistance (80 km environ) des villes de Ouargla, Touggourt et Hassi Messaoud,

comprendra une grande variété de zones résidentielles attractives puisqu'elle sera dotée de tous les équipements d'un centre urbain de haut niveau, dont les fonctions de base sont les activités énergétiques, universitaires, culturelles, sportives et de loisirs. Ainsi, le programme urbain de cette « Oasis pétrolière » qui va coûter près de six milliards de dollars, prévoit la réalisation de deux programmes d'habitat individuels et collectifs et d'un troisième pour les équipements d'accompagnement. Le programme habitat destiné pour une population de 80.000 habitants comprend la réalisation de 7.929 logements individuels et 10.446 logements collectifs. **L. B.**

MINES ANTIPERSONNEL

Plus de 150.000 unités détruites par l'ANP

PAR YAZID BOULAOUCHE.

Mille mines anti-personnel ont été détruites dimanche dernier au niveau du polygone central de l'armée de l'air de Hassi Bahbah, dans la wilaya de Djelfa, par l'Armée nationale populaire (ANP) en présence du comité interministériel chargé du suivi de la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa, de quelques membres du corps diplomatique et de certaines organisations internationales.

Cette opération entre dans le cadre de la poursuite de la destruction publique des stocks de mines antipersonnel, menée en application de la Convention d'Ottawa du 18 septembre 1998 relative à l'interdiction, l'emploi, le stockage, la production, le transfert des mines anti-personnel et leur destruction. Une opération d'incinération des corps métalliques a été menée parallèlement à la base centrale logistique de Beni Mered, dans la wilaya de Blida. Cette

convention fut ouverte à la signature les 3 et 4 décembre 1997, à Ottawa. Elle est entrée en vigueur rapidement, le 1er mars 1999, après sa ratification par 40 Etats. Elle a été ratifiée en 2000 par l'Algérie. La Convention d'Ottawa est le dernier en date des instruments juridiques multilatéraux conclus en matière de désarmement à être entrée en vigueur. Elle est un important acquis pour la communauté des nations en ce sens qu'elle constitue le premier instrument de désarmement qui établit une norme internationale contraignante d'interdiction totale d'une arme de guerre largement utilisée. La Convention compte actuellement 156 Etats parties. Il est à rappeler que l'ANP a procédé jusqu'à présent à la destruction publique de 150.050 mines sur un total de 165.080 mines stockées au niveau des entrepôts de l'ANP et dont 15.030 ont été gardées à des fins de mise au point des techniques de détection, d'élimination, de

destruction ou pour les besoins d'entraînement et de formation. Depuis le coup d'envoi de la destruction du stock algérien des mines antipersonnel qui a été donné, au même endroit, le 24 novembre 2004, onze opérations ont été programmées et menées par l'ANP. À cet égard, l'Algérie a rempli ses engagements six mois avant l'échéance d'avril 2006 qui lui était conventionnellement fixée. Afin de répondre à la bonne mise en œuvre de la convention d'Ottawa, le haut commandement de l'ANP a pris la décision de détruire 9.030 mines et d'en conserver 6.000. Selon un bilan lourd enregistré au début 2005, l'explosion des mines antipersonnel a provoqué plus de 7.000 victimes recensées, plus de 500 veuves et plus de 950 ascendants de victimes pris en charge. Une autre mission a été confiée à l'ANP. C'est de décontaminer les zones frontalières avec la Tunisie et le Maroc, minées par l'armée coloniale avant 1962 à travers l'instal-

lation de barrages minés dénommés « ligne Challe » et « ligne Morice » sur une superficie de 5.676 hectares, qui doit être remplie respectivement à l'échéance d'avril 2012. Les autorités algériennes estiment avoir désamorcé 8 millions de ces mines entre 1963 et 1988. Jusqu'au 30 novembre 2008, 343.356 mines ont été désamorcées, soit 287.890 mines antipersonnel, 54.234 mines anti-groupes et 1.232 mines éclairantes depuis 2004. Mais 3 des 11 millions de mines antipersonnel dissimulées par l'armée française n'ont toujours pas été désamorcées. A cet effet, et après le discours de novembre 2005 du Président Bouteflika, le général Jean-Louis Georgelin, chef d'état-major des forces armées françaises, a officiellement remis à son homologue algérien, le général Ahmed Gaïd Salah, samedi 20 octobre 2007, la carte des mines antipersonnel posées par l'armée française entre 1956 et 1959. **Y. B.**

APRES LA RÉDUCTION DES PRIX DE L'ADSL

50% DE PERTE POUR L'EEPAD

Le DG a estimé que la décision de baisser le coût d'accès à Internet a « considérablement affecté les fournisseurs d'Internet », considérant qu'il fallait aller progressivement dans ce sens.

PAR AMEL BENHOCINE

L'Etablissement de l'enseignement professionnel à distance (EEPAD) a enregistré un taux de perte des revenus de l'abonnement à l'ADSL avoisinant les 50% depuis l'application de la réduction de ses prix en avril dernier. « Depuis la mise en application de la réduction des prix de l'ADSL de 50% en avril dernier, l'entreprise a enregistré un taux de perte estimé à 50%, et un engouement des citoyens vers l'abonnement à l'ADSL » a affirmé avant-hier à Alger le directeur général de l'entreprise, M. Nouar Harzallah,



lors d'une conférence de presse animée au forum du quotidien *El-Moudjahid*. En effet, le DG a estimé que la décision de baisser le coût d'accès à Internet a « considérablement affecté les fournisseurs d'Internet », considérant qu'il fallait aller progressivement dans ce sens. Cependant, l'EEPAD continue à développer les services à valeur ajoutée, ce qui lui a permis de pour-

suivre ses activités, contrairement à d'autres fournisseurs d'accès Internet ISP. Par ailleurs, M. Nouar Harzallah a souligné que l'Algérie compte 4,5 millions d'internautes, 200.000 abonnés à l'ADSL, 6000 cybercafés, 30 providers et 3500 sites web occupant ainsi la sixième place à l'échelle africaine.

Concernant l'EEPAD, M. Harzallah a indiqué qu'elle enre-

gistre 100.000 abonnés à l'ADSL haut débit et quelque 1.734 connectés à ses services répartis sur 42 wilayas. « Nous aspirons à couvrir l'ensemble des wilayas du pays à l'horizon 2010 » a-t-il dit. Cependant, et avec l'avènement des nouvelles technologies liées au domaine des télécoms, il est impératif d'orienter sa stratégie vers d'autres offres de services et ne pas se contenter uniquement d'accroître son parc d'abonnés ADSL, a estimé le responsable.

Dans ce sens, il a évoqué le projet d'école numérique « Tarbiatic » qui se veut une solution complète et évolutive qui permet à l'école classique de mieux intégrer et utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC). Il est à signaler qu'une centaine d'écoles est déjà connectée à la plateforme pédagogique de « Tarbiatic » qui met sur un réseau sécurisé les différents membres de la famille scolaire à savoir l'administration, les enseignants ainsi que les élèves et leurs parents.

Ce projet offre la possibilité aux élèves de poursuivre leur scolarité en dehors des horaires officiels à

partir de n'importe quel lieu pour peu qu'ils aient un ordinateur connecté à Internet. Cette école numérique qui comprend près de 600 cours et 4.000 exercices avec épreuves corrigés, concerne, actuellement, une centaine d'écoles privées et publiques avant de s'étendre à une centaine d'autres établissements à compter de l'année 2009. A ce titre, plusieurs formules pour l'équipement des élèves, des écoles et des foyers sont proposées, telles que « Pack home », « Pack School », lancées déjà en 2007. Par contre, la formule « Pack Edu » sera bientôt lancée. Elle est composée d'un Lap-top Zala Junior II, d'un abonnement de 12 mois à la plateforme Tarbiatic, et d'un accès illimité aux contenus multimédia scolaires pendant l'année scolaire.

Par ailleurs, sur les objectifs que compte atteindre l'établissement, M. Harzallah a indiqué que son entreprise poursuivra, d'abord, le développement du réseau ADSL haut débit pour couvrir les 48 wilayas, ainsi que déployer plus d'efforts pour arriver au million d'abonnés ADSL Assila à l'horizon 2013.

A. B.

FONDS NATIONAL DE LA ZAKAT

540 MILLIONS DE DINARS DANS LA CAISSE

PAR MERIAM SADAT

Cinq cents quarante millions de dinars. Tel est le montant global du Fonds de la Zakat atteint pour l'année 1428 de l'Hégire (2007/2008), à travers tout le territoire national. C'est ce qu'a annoncé, dimanche dernier, M. Bouabdellah Ghlamallah, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs. Le verset 60 de la neuvième Sourate du Coran annonce que « les aumônes sont destinées aux pauvres et aux nécessiteux, à ceux qui sont chargés de les recueillir et de les répartir, à ceux dont les cœurs sont à rallier, au rachat des captifs, à ceux qui sont chargés de dettes, à la lutte dans le chemin de Dieu et aux voyageurs. Tel est l'ordre de Dieu. Dieu sait et il est juste ». Cela dit, les pauvres et les nécessiteux doivent être les bénéficiaires prioritaires de l'ar-

gent de la Zakat, toutefois, aucune précision n'a été donnée là-dessus.

Signalons, en outre, que le Nissab de la Zakat est fixé, cette année, à cent cinquante deux mille cent cinquante dinars (152.150 DA). En Islam, cette aumône dite aumône légale, équivaut au quart de dixième, soit 2,5% de toutes les valeurs ayant atteint le Nissab au terme d'une année. Et cette année, le ministère de tutelle l'a calculé sur la base de la valeur de quatre vingt cinq grammes d'or, soit le poids de vingt pièces d'or qu'on multiplie par le prix d'un gramme d'or à dix-huit carats. Laquelle valeur était estimée par l'Agenor à mille sept cents quatre vingt dix dinars.

Rappelons, par ailleurs, que le Fonds national de la Zakat a été mis en place vers l'année 2003, pour aider spécialement les familles nécessiteuses et les jeunes démunis et sans emploi, en leur octroyant des crédits

pour la création de micro-entreprises. Le volume des fonds collectés est passé de cent vingt millions de dinars en 2003, à cinq cents millions de dinars en 2007. Et dans la même année, quelque trois milles crédits ont été accordés à des familles pauvres, face à deux cent vingt quatre en 2004. A titre de souvenance, la Zakat qui signifie littéralement « purification », est, selon les gens de la religion, l'aumône obligatoire que devra verser chaque musulman en vertu des règles de solidarité au sein de la communauté musulmane. Considérée comme étant le troisième pilier de l'Islam, après l'attestation de foi et la prière, elle est une obligation pour chaque musulman possédant une richesse minimum appelée Nissab. Ce dernier est vu comme étant la fortune minimale au-delà de laquelle l'acquiescement de la Zakat devient une obligation. Elle est l'équivalent de quatre vingt cinq gramme d'or soit, actuellement,

cent cinquante deux milles cent cinquante dinars (soit mille euro environ). Le musulman qui dispose de ce niveau minimum de richesse, ou plus, est jugé assez riche pour s'acquitter de la Zakat.

Cette dernière touche certains biens qui sont : l'or, l'argent, les marchandises, le bétail, les produits agricoles, les exploitations minières, les actions en Bourse, les titres et les obligations.

Et si un bien est acheté avec l'intention d'en tirer un profit après la vente, la Zakat doit être payée sur la valeur actuelle totale. Cependant, si la personne possède un commerce, la Zakat n'est pas due sur le bâtiment, les installations, les équipements de bureau et les véhicules de service. En revanche, les fonds de roulement, et tous les profits qui ont été économisés pendant plus d'une année, seront soumis à la Zakat.

M. S.

GÂTEAUX TRADITIONNELS, UNE ACTIVITÉ LUCRATIVE POUR LES FEMMES

DU BEURRE DANS LES ÉPINARDS

PAR MINA ADEL

La préparation des gâteaux traditionnels est une activité en plein essor dans notre pays depuis un certain nombre d'années. Des femmes, aux mains de fée, profitent de leur savoir faire pour envahir le marché de ces mets.

Le phénomène parle de lui-même. A l'intérieur des superettes, des marchés où des cafétérias, les tartes et les gâteaux d'orient ou d'occident sont pleinement concurrencés par des recettes traditionnelles. En effet, il est de plus en plus fréquent d'apercevoir sur les étals ou comptoirs des gâteaux et des plats traditionnels. Ces derniers sont, d'après les marchands que nous avons approchés, beaucoup demandés par leurs clients, au point de limiter partiellement les ventes des autres gâteaux. Mais au-delà de cet aspect gourmand et consommateur, s'abrite toute une économie vivrière. Zoom.

Radia est une femme au foyer ayant trois enfants à charge et dont le mari a un salaire

insignifiant. La famille a donc besoin pour vivre de garantir un minimum de rentabilité. Pour ce, la maman pense à contribuer à la relève financière de son foyer. Elle pense à travailler mais n'ayant pas de diplôme ni un bon niveau d'études, son ambition n'est pas facile à exaucer. « J'ai donc penser que je peux me servir de ce que m'ont appris mes aînées en terme de cuisine ». C'est en effet, ce qu'elle fit.

Elle commença d'abord par proposer ses services à des voisins durant les fêtes, pour ensuite travailler sur commande pour des cafétérias et des magasins. Elle dit que grâce à cette activité, elle s'est créée elle-même une source d'argent et s'est pourvue d'une valeur supplémentaire au sein de la famille. Elle vend une galette à 25DA alors qu'avec un kilo de semoule qui coûtent environ 35 DA, elle obtient trois galettes et même quatre, en rognant sur le volume. Cette femme, qui est l'exemple-type de beaucoup d'autres, arrive grâce aux recettes de grand-mère à gagner une moyenne de 300 DA par jour. « Je peux avouer que nous vivons de ça », termi-

ne-elle d'ajouter.

Cependant, si la nécessité est le moteur de cet état de fait pour certaines, la conquête du prestige et du luxe en est le motivateur pour d'autres. Ourdia est institutrice; elle est aussi mère de trois enfants. Sa petite famille vit à l'aise mais, pour s'offrir des vacances elle bosse chez elle, parallèlement aux cours qu'elles dispensent. « Je prépare ce qu'on me demande sur commande soit pour des personnes ou pour des magasins. Je mets mes revenus de coté et à la fin, je me rends compte que j'ai amassé une bonne somme d'argent », dit-elle.

Il faut signaler dans le même sillage que d'autres travaux manuels comme la couture, la broderie et autres sont l'activité privilégiée de beaucoup de femmes qui cherchent à soutenir leurs époux financièrement. Aussi, ces femmes au chômage veulent à tout prix se libérer de ce fardeau en se créant des emplois.

Une vérité qui est soutenue par des chiffres officiels. En effet, parmi les 42.971 bénéficiaires des prêts, accordés aux chô-

meurs dans la cadre des différents dispositifs mis en œuvre par l'état, 60% sont des femmes. Sur cela, Dahia, employée à la DAS (direction de l'action sociale) de Oum El Bouagui, témoigne que dans les villes de l'est algérien comme en Kabylie, les femmes tiennent à se créer des emplois. « Elles veulent s'imposer dans la société et s'auto financer. Pour celles dont les études sont minimales pour des raisons diverses, elles trouvent compensation par de leur savoir-faire manuel », nous dit Dahia. Avant d'ajouter que « ces travaux- préparation de gâteaux traditionnels et autres travaux manuels-assurent la survie de beaucoup de famille ».

En somme, en plus du fait qui consiste à valoriser la cuisine nationale et qui offre en parallèle des friandises, très demandées, aux clients, cette activité est un gagne-pain pour beaucoup de femmes et de famille. Il est vrai que certaines d'entre elles ont profité des micro-crédits alors que d'autres se débattaient dans l'espoir de participer à la vie économique et sociale.

M. A.

AUTOMÉDICATION EN ALGÉRIE

IGNORANCE OU NÉGLIGENCE ?

Qu'ils soient femmes ou hommes, intellectuels ou illettrés, jeunes ou âgés, le phénomène touche, sans distinction, une grande couche de notre société.

PAR MERIAM SADAT

De nos jours, nombreuses sont les personnes qui courent vers les officines, pour se procurer un médicament à la moindre migraine, rage dentaire ou crise du colon. Le hic est qu'elles se passent, dans la plupart des cas, de l'avis, ô combien important, d'un médecin. Malheureusement, cela n'est pas sans risques sur la santé, car pouvant même, parfois, provoquer mort d'homme. Et dire que les cas de ces actes inconscients sont profus chez nous. Que se soit femmes ou hommes, intellectuels ou illettrés, jeunes ou âgés, le phénomène touche, sans distinction, une grande couche de notre société.

Sihem, jeune étudiante en informatique, rencontrée dans une pharmacie au centre ville d'Alger, pense qu'il y a des moments où on peut se passer des médecins : «Je suis, fréquemment, sujette à de terribles maux de tête, mais franchement, je n'ai pas besoin d'aller voir un toubib. Je suis mon propre médecin, et je sais que cela est dû aux nombreuses nuits blanches que je passe à cause de mes révisions. Je prends deux comprimés de Paracétamol, et si le mal persiste, j'en prends plusieurs comprimés». Ignorance ou négligence, toujours est-il que cette jeune femme, censée avoir un niveau d'instruction assez élevé pour lui permettre de peser le pour et le contre de ses actions, expose sa santé à d'éventuelles complications. Quant à Mounira, lycéenne dans un établissement à Ben Aknoun, abonde dans le même sens : «Mes menstrues sont habituellement douloureuses. Je ne peux pas consulter un spécialiste à chaque fois, car cela coûte cher. Ça m'arrive de prendre des tisanes, mais généralement, une injection de Spasfon ou un comprimé de Voltarène sont plus efficaces». Et pourtant, de l'avis des médecins, ces médicaments peuvent devenir des toxico-gastriques en cas d'un mauvais usage.

Selon le docteur Chaouch, généraliste et médecin-chef dans une polyclinique à Blida : «Les personnes qui prennent des médicaments sans avis médical, lors de pathologies banales, risquent dans certains cas des overdoses médicamenteuses, et des perturbations allant de la simple irruption sur la peau, jusqu'aux multiples dysfonctionnements qui peuvent affecter des organes vitaux comme le cœur, les reins, le foie,.... Les gens ne connaissent pas la composante des médicaments. Et les vendeurs dans les pharmacies ne sont pas, non plus, qualifiés pour préconiser ou substituer un médicament». Aussi, les vendeurs ne suivent aucune formation leur permettant de conseiller convenablement les malades.

On ne joue pas avec la vie humaine

Par ailleurs, les cas des personnes qui achètent des médicaments pour soigner les bobos de leurs mioches, sans passer au préalable par un médecin, sont légion. Les dégâts ne sont que plus grands, vu



Les seuls médicaments qui se vendent sous surveillance sont les neuroleptiques, les psychotropes et les anti-dépresseurs. Pour ces cas, chaque pharmacie a, à sa disposition, ce qu'on appelle un ordonnancier. C'est un registre coté et paraphé par la Police nationale.



que les petits enfants sont moins résistants que les adultes. Souvent, les maux dont ils souffrent, et qui poussent les parents, affolés, à l'achat de médicaments sur le simple avis d'un pharmacien sont : rougeurs, irritations, démangeaisons, toux, diarrhée, fièvre, nez bouchés et yeux larmoyants. Ce sont des maux courants qui nécessitent l'avis des professionnels de la santé.

M^{me} Malika Ouzeri, pharmacienne, n'oublie pas la déontologie et la conscience. Elle affirme : «Je ne joue pas avec les vies humaines. Chaque fois, je recommande à mes vendeurs de ne jamais vendre de médicaments sans ordonnance, sauf, bien sûr, les médicaments de famille. Et j'insiste pour que ces derniers, même s'ils ne guérissent pas, ne puissent pas nuire. Par exemple, si un bébé souffre d'irritation, je lui prescris une pommade à base d'huile de foie de morue, au lieu du fameux Mycocide qui est, en fait, assez efficace, mais qui, paradoxalement, contient un corticoïde très fort pour un enfant de bas âge. Aussi, si un malade demande à avoir un médicament pour la toux, je m'assure d'abord qu'il n'a pas de fièvre. Dans le cas contraire, je lui conseille d'aller voir un médecin, car cela veut dire qu'il est victime d'un germe pathogène», et seul le médecin est apte à détecter et à prescrire l'antidote approprié pour le combattre.

Rencontré dans une pharmacie à Blida, Mohamed, soixante et un ans, est venu acheter un sirop pour son petit-fils, sans ordonnance. En l'interrogeant, il affirme avec un soupçon de reconnaissance dans la voix : «Ce pharmacien est en

quelque sorte notre conseiller. On lui fait confiance. Avant de nous donner un quelconque médicament, il pose de nombreuses questions concernant les symptômes qui accompagnent le mal en question. Et s'il voit que l'avis d'un médecin est nécessaire, il ne se gêne pas pour nous le dire franchement». Et d'ajouter : «Les gens préfèrent acheter eux-même un médicament, quand ils estiment qu'ils savent de quoi ils souffrent. C'est devenu une culture chez nous». Mais le problème n'est pas une question de confiance ni d'habitudes ancrées. Il s'agit plutôt de dangers survenus suite à des gestes inconscients. Désirant en savoir plus sur la question de l'automédication, nous nous sommes adressé à Djamel, gérant de l'officine depuis sept ans, et en qui Mohamed semble avoir une entière confiance. «Je ne suis pas un pharmacien de formation, je suis juste le gérant. Mais de par mon expérience, je sais qu'il ne faut jamais prendre de risques».

Quand l'argent vient à manquer...

Les seuls médicaments qu'il est permis de vendre sans ordonnance, sont les médicaments qu'on appelle médicaments de famille tels que la Vitamine C, certaines pommades, le Paralgan, Aspégic,... Même dans ces cas, je pose des questions précises au client». Quant aux ventes des médicaments sous contrôle, Djamel explique : «Les seuls médicaments qui se vendent sous surveillance sont les neuroleptiques, les psychotropes et les anti-dépresseurs. Pour ces cas, chaque pharmacie a, à sa disposition, ce

qu'on appelle un ordonnancier. C'est un registre coté et paraphé par la Police Nationale. Le pharmacien doit obligatoirement, sous peine de sanctions et de poursuites judiciaires, noter dans cet ordonnancier la date de la vente de ces médicaments, le nom de l'auteur des prescriptions, le numéro d'ordre de l'ordonnance, la forme du médicament (goutte ou comprimé), et enfin, le nom du médicament». C'est rassurant, en quelque sorte. Mais pas lorsqu'on sait qu'il existe certains pharmaciens sans scrupules qui, pour se remplir les poches rapidement, n'hésitent pas une seule seconde à vendre de pareils médicaments, parfois à des délinquants, et souvent à des dealers. Les exemples abondent dans ce sens, comme il a été rapporté couramment par la presse nationale.

Ainsi, les gens ne consultent pas les médecins soit par négligence, soit par inconscience, ou tout simplement faute d'argent. On peut dire même, sans risque de se tromper, que c'est la première cause qui pousse les gens, surtout ceux dont les revenus sont limités, à l'automédication. En effet, comment un père de six enfants, avec un salaire misérable de quinze mille dinars, analphabète de surcroît, peut se permettre des consultations chez un médecin du secteur privé ? C'est impossible, surtout que le coût de la visite, à elle seule, n'est jamais inférieur à six cents dinars. Sans oublier la facture des analyses médicales et les différentes radiographies telles que scanner, IRM, ECG, échographies,... Pour se qui est du secteur public, le malade est très vite découragé. Puisque, pour avoir un rendez-vous, il est contraint d'attendre trois, voire quatre mois. Devant cet état de fait, les gens ont acquis la dangereuse habitude de se passer du médecin pour l'achat d'un médicament, mettant en péril leur vie. En conclusion, les causes de l'automédication sont connues, et il appartient aux autorités concernées de prendre les mesures qui s'imposent pour, premièrement, sensibiliser les citoyens et les pharmaciens, ensuite préserver la santé de tout un chacun.

M. S.

LAGHOUAT

Protection des sites archéologiques

Une enveloppe financière de 50 millions de dinars a été consacrée, au titre du programme de soutien à la relance économique, pour la protection des sites archéologiques disséminés à travers le territoire de la wilaya de Laghouat. Prévu au début de l'année prochaine, cette opération consiste en l'ouverture de pistes, accès aux sites et vestiges, mise en place de panneaux d'orientation et la réalisation des enceintes devant prémunir ces sites des formes de dégradation et sabotage, selon le chef du service du patrimoine. Cette opération devrait toucher en premier lieu les sites de Hasbaya et Sfisifa retenus au niveau des deux communes de Sidi Mekhlouf et El-Ghicha. Pour renforcer les structures culturelles au niveau de la région, la direction de la culture vient de proposer au ministère de tutelle la création de deux musées au niveau des deux villes d'Aflou et du chef-lieu de la wilaya, en plus d'une annexe de l'école des beaux-arts et d'un théâtre dans la ville de Laghouat. L'action culturelle dans la région a enregistré ces dernières années une relance sensible à la faveur des projets retenus pour la wilaya, portant, notamment, réalisation de 19 bibliothèques et un montant d'équipement de 80 millions de dinars.

OUARGLA

Lutte contre la toxicomanie



La Direction de l'enseignement et de la formation professionnels d'Ouargla ont organisé, la semaine passée, une journée d'information et de sensibilisation sur la drogue et la

toxicomanie. S'inscrivant au titre de l'accord signé entre le ministère de tutelle et l'Office national de la lutte contre la drogue et la toxicomanie, cette journée sera marquée par la présentation de communications sur les dangers de la consommation des stupéfiants.

GUELMA

Production de miel

Les services agricoles de la wilaya de Guelma tablent sur une production de 565 quintaux de miel au titre de l'exercice 2008, soit une légère augmentation par rapport à 2007. Cet objectif devrait être atteint grâce à l'existence de plus de 42.500 ruches pleines et à l'amélioration de leur exploitation, ont précisé les responsables de la Direction des services agricoles, ajoutant que le nombre de ruches pleines atteindra quelque 60.000 unités à l'horizon 2013 pour une production de 1.120 quintaux de miel.

LAGHOUAT

Nouveau programme de logements

Le parc immobilier dans la wilaya de Laghouat a été renforcé, au titre des différents programmes de logement de 2005-2008, d'un total de 15.704 logements. Ces programmes consistent en la réalisation de 5.104 logements sociaux-locatifs, 4.000 participatifs, en plus de 6.600 aides de l'Etat pour le logement rural, outre la réalisation de 4.500 unités au titre du programme d'un million de logements.

KHEMIS MILIANA, EXPLOITANTS AGRICOLES

BANNIR LA BUREAUCRATIE

Samedi dernier, au siège de l'OAIC, a eu lieu une journée de sensibilisation et de communication sur la céréaliculture et l'opération distribution des semences.

PAR EL MILIANI

Etaient présents le directeur générale de la BADR, le directeur de l'agriculture, le président de la chambre de l'agriculture, les représentants des assurances et des banques agricoles et de nombreux exploitants agricoles de la wilaya d'Aïn-Defla. Cette rencontre a permis d'exposer tous les problèmes concernant les dossiers relatifs aux crédits Rfig, l'adhésion à la CASNOS et surtout le respect des dates de livraison de la semence. Pour en savoir un peu plus, nous avons recueilli des explications de l'ensemble des explications de l'ensemble des partenaires. Le directeur général de la BADR : «Aujourd'hui, nous sommes venus pour écouter toutes les parties et suivre sur le terrain le déroulement de la campagne de la céréaliculture initiée par le ministère de l'Agriculture. Nous avons traité plusieurs points importants avec la collaboration de la BADR et l'OAIC. Pour la wilaya de Aïn-Defla, nous avons installé un guichet unique afin de faciliter toutes les opérations dans des délais très courts. A ce jour, sur 285 dossiers, 117 ont été finalisés et



toutes nos agences ont reçu des instructions pour assurer le fellah pour une livraison rapide de semences sans tenir compte de la finalisation des dossiers. Pour cette campagne, la BADR a traité 6.000 dossiers qui représentent plus de 80 millions de DA de crédits.» Pour le directeur de l'agriculture, le secteur de la pomme de terre a bénéficié d'une bonne campagne concernant la semence. «En effet, pour cette saison, nous attendons une récolte de 200.000 tonnes sur une surface de plus de 7.000 hectares. Pour mettre fin à l'anarchie qui règne sur les grandes places des marchés et faire face aux spéculations, nous avons instauré un dispositif de régularisation avec la collaboration des opérations et des propriétaires des chambres froides, pour éviter la mon-

tée des prix, particulièrement pour les mois de mars et avril».

Le directeur de l'OAIC nous donne sa version : «La campagne a bien débuté et à ce jour, nous avons écoulé 24.000 qx de semences traitées pour les 2.500 exploitants agricoles. Nos services sont mobilisés pour traiter les dossiers dans les meilleurs délais». M. Si Bachir Miloud, exploitant agricole (céréales) nous signale: «Il faut faire le parcours du combattant pour recevoir le dossier avec un avis favorable. On nous exige une fiche signalétique, la carte du fellah et surtout d'affiliation à la CASNOS. Regardez autour de vous, beaucoup d'agriculteurs préfèrent la semence chez des privés à 3.000 DA le quintal, alors qu'à l'OAIC, il est cédé à 6.000 DA».

E. M.

TIZI OUZOU

Les contractuels s'organisent

PAR ZAHRA H.

Les enseignants contractuels et vacataires de la wilaya de Tizi Ouzou ont décidé de s'organiser pour mieux défendre leurs droits. Dimanche passé, ils se sont réunis sous l'égide du syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF) afin de tenter de dégager les voies et moyens qui leur permettront de faire aboutir leurs revendications. Lesquels revendications sont nombreuses, à commencer par les salaires que beaucoup n'ont pas touché depuis plus de 04 ans, de l'avis des présents. Par ailleurs, les contractuels de la wilaya de tizi Ouzou se plaignent

de la politique de deux poids deux mesures dont ils sont victimes. Selon un membre du collectif des vacataires et contractuels, qui a vu le jour récemment, leurs contrats ont une durée limitée à trois mois renouvelables alors que leurs confrères des autres wilayas ont droit à des contrats d'une année. Mais les inégalités ne se limitent pas à ce niveau puisque même en terme de droit, si les autres peuvent bénéficier des congés, des week-end, des allocations familiales..., ce n'est pas le cas pour ceux de Tizi Ouzou qui travaillent sans salaire avec l'épée de Damoclès qui risque de s'abattre sur leurs têtes tous les trois mois. Une présente raconte le cas d'une enseignante

partie en congé de maternité et qui a perdu son poste à son retour. « Cela fait 04 ans qu'ils nous bercent avec des promesses qui n'arrivent pas et nous sommes à bout de patience » font savoir les participants à la réunion. Ces derniers, ont décidé de s'organiser et de rallier à leur mouvement, les 190 contractuels qui sont dans la même situation afin de constituer une force qui leur permettra d'arracher leurs droits. Une rencontre avec le directeur de l'éducation est prévue dans les prochains jours et les présents espèrent que cette fois-ci, ils seront reçus par le premier responsable de l'éducation de la wilaya.

Z. H.

BOUIRA

Le wali rend hommage à la presse

PAR RIADH S.

Louable et hautement appréciée l'initiative que vient de prendre l'actuel wali de Bouira, Ali Bouguerra qui avait décidé le temps d'un après-midi de rompre avec les anciennes habitudes en rendant un vibrant hommage à la corporation de la presse dans toute sa composante. L'itinéraire de la visite avait débuté au niveau de la cellule de la communication de la wilaya où le wali et la délégation qui l'accompagnait avaient rencontré les journalistes et les corres-

pondants n'ayant pas de siège à Bouira. Sur place, les débats avaient porté sur le projet de la future maison de la presse et l'urgence de doter la cellule de communication des moyens nécessaires à même de faciliter la tâche aux professionnels de la presse. Le périple essouffant que devait entamer par la suite le wali et ses accompagnateurs les a menés d'abord vers les nouveaux sièges de l'Aps et de la radio locale. Cette dernière sera lancée à partir d'aujourd'hui lundi, faut-il le rappeler, et émettra sur la fréquence FM 103.9 et 106.9. La

deuxième étape du programme a été réservée à la visite de tous les bureaux des confrères. Très attentif et ouvert aux doléances et aux propositions des journalistes, le premier magistrat de la wilaya n'hésitait pas à demander l'avis des uns et des autres. Le but étant de bien informer le citoyen en donnant une meilleure fluidité à la communication et surtout d'aider le journaliste à s'acquitter convenablement de sa mission», fera remarquer Ali Bouguerra au monde de la presse locale.

R. S.

CONSTANTINE, ENTREPRISE GECO

UNE FAILLITE PROGRAMMÉE

les travailleurs de GECO rejettent les causes de tous leurs malheurs. Pour ces derniers, leur entreprise est vraiment au bord de la faillite et elle risque de disparaître si rien n'est fait.

PAR KHALIDA B.

« **G**ECO a deux problèmes. Le premier est financier, puisque cette entreprise de construction doit faire impérativement l'objet d'un assainissement. Le second est lié au premier, puisque cette même entreprise souffre d'une pléthore dans son effectif. » Ce verdict de crise a été fait par le DG de l'OPGI, organisme sur lequel les travailleurs de GECO rejettent les causes de tous leurs malheurs. Pour ces derniers, leur entreprise est vraiment au bord de la faillite et elle risque de disparaître si rien n'est fait. Cela fait des années qu'ils ne perçoivent plus leurs salaires régulièrement. Ils reprochent à l'OPGI, entre autres, de priver leur entreprise de projets. Afin d'élucider ce problème, nous nous sommes rapprochés de l'OPGI de Constantine pour en savoir plus. D'emblée, M. Azzam, le DG de l'OPGI, ne va pas par trente-six chemins : «Malgré le fait que cette entreprise est médiocre, nous lui avons accordée un projet de construction de 510 logements à la nouvelle ville Massinissa avec une avance financière de 13 milliards de centimes. Rien n'a été fait. On a été



obligés de résilier le contrat. J'ai l'impression de faire du social. J'ai dû encore accorder à GECO un projet de 715 logements et un autre de 200 logements à Aïn Smara. Pendant plus de deux ans, rien n'a été fait. En un mot, je ne suis pas obligé de les aider. » C'est clair et net de la part du DG de l'OPGI. Mais c'est moins clair au niveau de GECO où règne une grande opacité que même les travailleurs n'arrivent pas à dissiper. Ces derniers déclarent que l'OPGI a repris une partie du matériel de leur entreprise. L'OPGI affirme, de son côté, que le matériel en question a été mis en vente par voie de justice. «Ce qu'endurent les dirigeants de cette entreprise est pénible. Je le dis pour l'avoir déjà vécu quand j'étais DG d'une entreprise nationale. Ce serai malhonnête de la lâcher dans une telle situation. Le personnel de cette firme doit changer de mentalité car il évolue dans une atmosphère concurrentielle», nous

confie M. Azzam. Notre interlocuteur affirme avoir accordé tout récemment deux chantiers de 70 et 150 logements à cette entreprise «défaillante». Dans toute cette confusion et cet échange d'accusations, une question persiste : qui veut dissoudre GECO ? Pour certains, cette entreprise n'est pas arrivée à faire face à la concurrence. Pour d'autres, il y a un plan prémédité pour la liquider. «Je suis le seul à supporter les problèmes de GECO. Son passif est lourd», nous affirme le DG de l'OPGI qui appelle carrément à une compression de l'effectif de GECO et le dimensionnement de sa masse salariale (3 milliards de centimes par mois). Mais est-ce vraiment la solution ? En attendant, des centaines de travailleurs, dont des cadres à la compétence avérée, ne sont pas payés depuis des mois et attendent dans l'indifférence totale une solution providentielle.

K. B.

MILA, TRAVAUX DE L'APW

Bilan des activités sportives

PAR ZAOUI ABDERAOUF

La jeunesse et des sports, les mines et de l'énergie, la santé et le plan quinquennal 2009-2013 ont été à l'ordre du jour des travaux de la 4^e session ordinaire de l'APW qui s'est tenue ce samedi, à la salle de réunion de la wilaya. Lors de son intervention, le directeur de la jeunesse et des sports a dressé le bilan, chiffres à l'appui, de toutes les activités culturelles, sportives, scientifiques et des campagnes de sensibilisation organisées à travers le territoire de la wilaya. Il a également mis en exergue les

diverses infrastructures sportives (stades de proximité, maison de jeunes,...) réalisées un peu partout à travers la wilaya.

A la fin de la lecture de son rapport, seuls trois élus ont intervenu à propos du stade de M'china, des tournois sportifs scolaires et des aides aux clubs sportifs. Dans l'ensemble, le bilan est jugé plus que positif par les élus du peuple. Le wali, M. Djamel Eddine Salhi fera les éloges du sport en général et parlera longuement des problèmes de la jeunesse algérienne influencée par les télévisions étrangères et qu'il urge de sauver avec la

multiplication des infrastructures culturelles et sportives.

Le secteur des mines et de l'énergie, selon le rapport de son premier responsable se porte également bien. Le taux de couverture du territoire en électricité est de 97% tandis que le raccordement en gaz naturel dépasse les 65%. Les complexes d'emplissage de gaz butane de Tadjenant et de Chelghoum Laïd avec des capacités respectives de 9.000 et 4.600 bonbonnes par jour, suffisent largement à couvrir les besoins des populations non dotées de gaz naturel.

Z. A.

SOUK AHRAS

Délocalisation des bidonvilles

PAR K. MEHRI

La commune de Souk Ahras vient d'entamer une opération d'envergure qui consiste en la délocalisation des bidonvilles qui ont poussé cette année comme des champignons. Cette opération a poussé les habitants de ces quartiers à manifester hier devant la wilaya après la tentative avortée de la semaine dernière. Ainsi, des dizaines de manifestants se sont rassemblés devant la siège de la

wilaya où leurs représentants ont été reçus par le secrétaire général qui leur a fait savoir que la décision du maire était légale. Le P/APC, pour rappel, décide de démolir toutes les constructions illicites non habitées ainsi que celles dont les propriétaires ne possèdent pas de résidence à Souk Ahras.

Soulignons que le nombre de bidonvilles à Souk Ahras concerne 35 quartiers, selon une source de l'APC à l'image de Aïn Grima, Ibn Rochd,

Ben Dada, Djenane Teffah, Skanska, Diar Zerga, etc

La majorité de ces bidonvilles ont vu le jour durant cette année dans le but d'obtenir un logement dans le cadre RHP. Certains ont même été érigés dernièrement sur le tracé de la route reliant Souk Ahras à Oued Driss. La moitié de ces baraques étaient non habitées, ce qui explique l'exode rural massif qui fait que la crise du logement perdure.

K. M.

GUELMA

Azzedine Mihoubi inaugure la radio locale

Samedi matin, le siège de la radio Guelma était plein à craquer d'invités, de correspondants locaux de la presse écrite et de nombreux badauds venus assister ou couvrir la cérémonie d'ouverture de cette station radiophonique. Dans une atmosphère de fête riche en couleurs agrémentée par la clique des SMA et une troupe de Aissaoua, M. Azzedine Mihoubi, Secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé de la communication, accompagné du Wali, des autorités civiles et militaires de la wilaya, des parlementaires a effectué une visite guidée de ce média de proximité qui a été édifié en l'espace de quatre mois suite à des travaux d'aménagement de l'ancienne bibliothèque municipale. L'ouverture officielle est intervenue après les allocutions prononcées par le secrétaire d'Etat et le wali qui avaient mis en relief les programmes engagés par les pouvoirs publics dans le souci d'améliorer notablement le cadre de vie des citoyens. Radio Guelma émettra quotidiennement sur les longueurs d'ondes 106.5 et 97.6 FM selon une plage horaire de 7 heures 20 minutes, soit de 6 heures 40 à 14 heures. Elle couvrira les 34 communes de la wilaya et particulièrement les coins isolés et les contrées enclavées où la presse écrite fait défaut. Cet acquis était attendu avec fébrilité par les Guelmis qui disposent désormais d'un média de proximité dont l'impact est incontournable. M. Mellouk Abdelhamid, directeur de cette station radiophonique et son équipe composée de jeunes universitaires sont déterminés à donner le meilleur d'eux-mêmes et il est utile de leur souhaiter plein succès dans leur noble mission.

HAMID BAALI

SKIKDA

Prise en charge de personnes sans abri

Trente personnes sans abri, d'âges différents, ont été placées au foyer des personnes âgées. Cette structure travaille, selon ses responsables, en coordination avec la Direction de la santé et de la population, la sûreté de wilaya, la commune et le Croissant-Rouge algérien, en effectuant quatre sorties nocturnes par semaine, en vue de secourir les SDF (sans domicile fixe) et les protéger contre les rigueurs de l'hiver. Cette opération, lancée par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté algérienne à l'étranger, prévoit d'assurer le gîte, les vêtements et la nourriture aux personnes en détresse. Les responsables chargés de cette action "s'efforcent, autant que faire se peut, de réinsérer ces personnes au sein de leurs familles". Trois enfants et onze femmes originaires de Guelma, de Souk Ahras, d'El-Tarf, de Biskra et d'autres régions, dont certains souffrent de troubles mentaux, figurent parmi les personnes secourues. 25 personnes avaient été secourues dans des conditions similaires au cours de l'hiver 2007 dans la wilaya de Skikda.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Un centre sportif pour 600 enfants

Un centre sportif destiné à la "protection et à la promotion de l'enfant et de l'adolescent" a été inauguré samedi à Bordj Bou-Arréridj. 600 enfants de 6 à 19 ans seront accueillis et pourront s'adonner à sept disciplines sportives, dont le karaté, le judo et la lutte gréco-romaine, au niveau de ce centre qui permettra également la prise en charge psychologique des enfants en difficulté. Cette infrastructure de deux étages, dotée de trois salles pour la pratique sportive, est dirigée par l'association de protection et de promotion de l'enfant et l'adolescent qui active depuis l'année 2000 au sein des quartiers populaires défavorisés du chef-lieu de wilaya. Selon Mme Lefchir, présidente de cette association, les objectifs d'une telle structure est aussi de "prémunir les jeunes contre toutes les formes de délinquance et de les protéger contre plusieurs fléaux tels que la drogue". Réalisé pour un montant de 4,9 millions de dinars, grâce à la contribution du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger et de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, ce centre abritera également, selon Mme Lefchir, une bibliothèque pour enfants et dispensera des cours de soutien scolaire.

Editorial

DÉFAUT CONGÉNITAL

PAR MOURAD SID-ALI

L'économie nationale sera-t-elle un jour prête à affronter une situation de libre-échange avec ses voisins du nord notamment ? A entendre nos patrons, les entreprises algériennes ont un défaut quasi congénital : elles ne sont pas faites pour affronter la concurrence. On nous l'a dit en 1988 lorsque l'option économie de marché avait été mise en avant, on nous l'a ressassé lors des discussions avec l'Union européenne, on a presque crié au scandale à la signature de l'accord d'association et, dernièrement, on a brandi la menace de la fin de notre économie, si par malheur, on se mettait à exposer les sociétés algériennes privées et publiques au rouleau compresseur que sont les mastodontes occidentaux.

Ce discours de « crise » qui n'a de cesse d'interpeller les pouvoirs publics sur leurs devoirs qu'ils ne rempliraient pas, tient lieu d'un leitmotiv qui, à force d'être ressassé, a beaucoup perdu de son impact, non pas seulement sur ces mêmes pouvoirs publics qui ne comprennent pas ce que veulent nos opérateurs économiques, mais aussi au niveau de l'opinion nationale qui constate que nombre d'hommes d'affaires qui disent défendre l'économie nationale ne sont en réalité que des représentants, sans valeur ajoutée, d'entreprises occidentales, voire chinoises pour certains d'entre eux.

Il existe en Algérie de véritables patrons d'industrie en devenir. Ils produisent, créent de la valeur ajoutée, font tout pour rendre effectif un véritable transfert de technologie entre l'Occident et notre pays. Ceux-là, oui, il faut les protéger, les défendre contre toute « attaque » extérieure. Mais il existe aussi des entrepreneurs à la petite semaine qui, sous couvert de problèmes dans le foncier industriel ou d'administration bureaucratique, font de belles affaires et crient comme des vierges effarouchées contre n'importe quelle mesure destinée à protéger l'économie nationale qu'ils qualifient de retour à l'orthodoxie socialiste. On a vu certains critiquer le gouvernement pour avoir pris des décisions et ils ont mis leurs propos dans la case, « Défense de l'économie nationale ».

Dans ce fracas de déclarations d'hommes d'affaires et autres officiels sur l'économie, l'on retient une chose au moins, à savoir que tant que les problèmes liés aux investissements en Algérie ne sont pas définitivement résolus, il y aura toujours quelqu'un qui viendra de son discours défendre ses petits intérêts en les mettant sur le dos de « l'intérêt suprême de la nation »

M. S. A.



Il existe en Algérie de véritable patrons d'industrie en devenir. Ils produisent, créent de la valeur ajoutée, font tout pour rendre effectif un véritable transfert de technologie entre l'Occident et notre pays.



CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN ACCUSÉ DE COLLUSION AVEC ISRAËL LE CAIRE ŒUVRE TOUJOURS POUR UNE TRÊVE

Le chef du mouvement chiite libanais Hezbollah, Hassan Nasrallah, a appelé, dimanche dernier le peuple égyptien à descendre « par millions » dans la rue pour forcer l'ouverture du terminal de Rafah entre l'Égypte et la bande de Gaza.



PAR MONA SALEM

Accusé de complicité avec Israël par le Hamas, le Hezbollah mais aussi par l'opposition égyptienne, le régime du président Hosni Moubarak envisage toutefois de poursuivre sa médiation pour obtenir un cessez-le-feu suivi d'une nouvelle trêve entre groupes palestiniens et Israël. Le chef du mouvement chiite libanais Hezbollah, Hassan Nasrallah, a ainsi appelé dimanche le peuple égyptien à descendre « par millions » dans la rue pour forcer l'ouverture du terminal de Rafah entre l'Égypte et la bande de Gaza. « Je n'appelle pas à un coup d'Etat en Égypte », a-t-il ajouté tout en appelant les officiers de l'armée égyptienne à faire pression sur M. Moubarak pour ouvrir le terminal de Rafah sans quoi ils deviendraient « complices du massacre et du blocus ». Le chef de la diplomatie égyptienne, Ahmed Aboul Gheit, lui a répliqué, sans le nommer, en affirmant que cela ressemblait « malheureusement à une déclaration de guerre ». Les détracteurs de l'Égypte souhaitent, selon ses propos reproduits hier par l'agence Mena, qu'elle « ouvre ses frontières alors que les mouvements palestiniens continuent (...) à poursuivre la confrontation armée » avec Israël. « Je ne comprends pas la rupture de la trêve » au delà du 19 décembre, a-t-il ajouté, mettant implicitement en cause le mouvement islamiste palestinien Hamas avec lequel l'Égypte entretient des relations de plus en plus difficiles. Mais alors que les raids meurtriers d'Israël dans la bande de Gaza se poursuivaient pour la troisième journée consécutive, Le Caire se prépare à accueillir demain une réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères de la Ligue arabe pour tenter une sortie de crise. M. Aboul Gheit a réaffirmé hier à Ankara la nécessité d'instaurer un cessez-le-feu entre Israël et les mouvements palestiniens pour ensuite œuvrer à une « reconduction de la trêve qui devrait permettre une réouverture des points de passage entre Gaza et Israël ». En dépit de la virulente guerre verbale contre l'Égypte, un influent dirigeant de la bande de Gaza, le chef du Jihad islamique Ramadan Challah, a affirmé dimanche que les mouvements palestiniens à Gaza étaient « prêts à considérer positivement une reconduction de la trêve mais pas aux conditions d'Israël ». « Nous avons deux exigences: un cessez-le-feu et une levée du blocus » imposé à Gaza depuis que ce territoire est tombé sous le contrôle du Hamas en juin 2007, a dit M.



Nous avons deux exigences: un cessez-le-feu et une levée du blocus imposé à Gaza depuis que ce territoire est tombé sous le contrôle du Hamas en juin 2007, a dit M. Challah sur la chaîne satellitaire arabe Al-Jazira.



Challah sur la chaîne satellitaire arabe Al-Jazira. Lors de la précédente trêve de six mois, parrainée par Le Caire et qui a expiré le 19 décembre, « Israël n'a pas respecté ses engagements de lever le blocus », a-t-il fait valoir. Les dirigeants du Hamas, interrogés par les médias arabes, soulignent également qu'ils « n'accepteront pas les conditions israéliennes » pour cette trêve. Le fond du problème entre le régime de M. Moubarak et le camp « des radicaux » dans le Monde arabe qui, affirment des diplomates égyptiens en privé, sont menés par l'Iran, réside dans le refus de l'Égypte d'ouvrir d'une manière permanente le terminal de Rafah, le seul lien avec la bande de Gaza en raison du blocus israélien. Les responsables du Hamas accusent l'Égypte d'asphyxier Gaza dans le but d'affaiblir leur mouvement et de lui imposer une réconciliation avec le Fatah de M. Abbas qui profiterait à ce dernier. L'Égypte affirme elle que sa position est basée sur le respect de l'accord fixant les modalités de fonctionnement du terminal de Rafah et signé entre l'Autorité palestinienne, Israël et l'Union européenne en 2005. Mais il est vrai que l'Égypte ne souhaite pas que le contrôle du Hamas sur la bande de Gaza perdure, d'autant que ses fondateurs sont issus de la confrérie des Frères musulmans, principale force d'opposition en Égypte. « L'Égypte ne peut supporter un Emirato islamique à sa frontière est », a récemment affirmé Moustafa el-Feki, un influent député du Parti national démocrate de M. Moubrak..

M. S. (AFP)



Directeur de la publication Gérant :
Réda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédacteur en chef :
Saïd Boucetta
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Rédaction :
Tél. : 021.93.73.91
Fax : 021.93.65.88
Administration : 021.93.91.05
Publicité : Tél./Fax :
021.93.91.05
publicite@lemidi-dz.com
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél./Fax :
031.64.17.53

Impression :
Centre : SIA Diffusion :
Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000
D.A.
Web : www.lemidi-dz.com
Adresse :
12, rue de la Victoire 16106

Rostomia, Alger
La reproduction de tout
article est interdite sans
l'accord de la rédaction.
Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

APRÈS LES RAIDS ISRAËLIENS SUR GHAZA

LA PLANÈTE SOUS LE CHOC

L'immense réprobation et le mouvement d'indignation et de protestation international n'ont pas empêché l'armée israélienne de continuer un génocide sans précédent au sein de la population palestinienne de Ghaza.

PAR RACHID MECHTRAS

C'est ainsi que L'armée israélienne a bombardé l'Université islamique de Ghaza dans la nuit de dimanche à lundi. Selon des témoins, cinq missiles tirés par des avions des forces armées israéliennes ont touché le site d'où s'élevaient des flammes et des nuages de fumée, en plein coeur de la ville de Ghaza. Par ailleurs, l'aviation israélienne a mené dimanche matin de nouveaux raids aériens contre le sud de la bande de Ghaza. Les avions de guerre israéliens de type F 16 avaient détruit la rue principale de Salah el Din dans le nord de la bande de Ghaza qui relie les cités de Beit Hanoun, de Beit Lahia et de Jabalia. D'autres rues ont également été détruites. Une roquette air-sol israélienne a détruit un atelier dans le nord de la ville de Ghaza, selon des sources sécuritaires. Les avions de guerre israéliens ont également pilonné et détruit le bureau de l'organisation caritative al-Noor à Ghaza dans le même temps, deux Palestiniens, dont un enfant, ont été tués et quatre blessés dimanche peu avant minuit dans un bombardement mené par l'aviation israélienne dans la ville de Beit Lahia, située dans le nord de la bande de



Ghaza, ont annoncé des médecins et des témoins. Dans la nuit de dimanche à lundi, les forces israéliennes ont intensifié leur agression par des bombardements contre le nord et le sud de la bande de Ghaza qui ont fait plus de 300 tués et plus de 1.000 blessés depuis samedi matin. Des drones et des avions F-16 israéliens survolent toujours la ville de Ghaza. A l'heure où nous mettons sous presse, rien n'indique qu'on est proche d'une issue à la crise et à l'arrêt de l'agression israélienne sur les populations civiles désarmées de Ghaza. Bien au contraire, la poursuite des bombardements aériens sur Ghaza est sur le point d'être renforcée par une agression de grande envergure, si l'on croit le feu vert donné par le gouvernement d'Ehud Olmert à la mobilisation de milliers de réservistes en vue d'une éventuelle offensive terrestre. Sous prétexte de réagir aux tirs de roquettes par les

milices du Hamas, Israël, en fait, est en train d'appliquer un plan d'extermination des populations palestiniennes, un plan, mûrement réfléchi et qui est l'indice d'une volonté d'aller vers la solution finale, qui est celle d'un nettoyage ethnique pure et simple. C'est ainsi que l'aviation israélienne a lancé plusieurs attaques aériennes sur la bande de Ghaza durant la nuit de dimanche à lundi, tuant sept Palestiniens dont six enfants, selon des sources hospitalières. Quatre fillettes âgées de 1 à 12 douze ans d'une même famille ont été tuées lors d'un raid aérien à Jabaliya dans le nord de la bande de Ghaza. Elles habitaient près d'une mosquée. Deux autres enfants, des jeunes garçons, ont été tués lors d'une attaque aérienne sur Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza. Le septième tué est un membre du Hamas. Cette folie meurtrière a fait dire aux dirigeants du Hamas qu'Israël est en train de perpétrer un nouvel holocauste, en référence aux génocides commis par les forces hitlériennes contre les juifs en Europe pendant la Seconde guerre mondiale. Et c'est donc une honte qu'aujourd'hui Israël ait recours aux mêmes méthodes nazies pour venir à bout d'un peuple qui souffre depuis 1948, soit depuis plus de 60 ans, au cours d'une des guerres les plus longues de l'histoire de l'humanité, en tout cas c'est la plus longue des temps modernes. Toutes les guerres et toutes les agressions ont connu une fin, sauf cette injustice sans nom et cette occupation israéliennes sur la terre de Palestine.

R. M.

UNE "EXPLOSION DE VIOLENCE" MENACE ISRAËL

a déléguée générale palestinienne auprès de l'Union européenne, Leïla Chahid, a dit hier redouter "une explosion de violence" contre Israël qu'elle a de nouveau accusé de "crime de guerre" à Ghaza où des raids israéliens contre le Hamas ont fait plus de 300 morts. "Je redoute une explosion de violence qui ne se limitera pas aux frontières de la Palestine parce qu'on ne peut impunément faire ce qu'Israël fait", a affirmé Leïla Chahid à la radio RTL.

"Parce que lorsqu'on n'est pas protégé par le droit, comme les Palestiniens ne le sont pas depuis maintenant 41 ans, on ouvre la porte à la violence prise comme moyen de restaurer un rapport de force", a-t-elle poursuivi. Selon elle, "il y aura des réactions de la population

dans le monde entier, en tous cas de celle qui est solidaire".

Elle a de nouveau dénoncé "la complicité" et "le silence" de la communauté internationale face aux raids israéliens sur Ghaza contre le mouvement islamiste Hamas contrôlant ce territoire depuis juin 2007, qui ont fait plus de 300 morts. "On ne peut pas en tant que communauté internationale faire le silence sur un crime de guerre comme celui-là sans en payer les conséquences", a-t-elle ajouté.

"Je crois qu'il y a une complicité internationale. Bien sûr que l'Union européenne a les moyens" de faire cesser ces opérations, a estimé Mme Chahid, affirmant que l'UE aurait dû "repousser le statut de partenariat avec

Israël". L'UE a décidé le 8 décembre de renforcer sa coopération avec Israël, dans le cadre d'un accord UE-Israël qui devrait être adopté en avril 2009.

Selon la responsable palestinienne, "ce qui vient de se passer est avant tout une manière de saboter ce que le président Barack Obama aurait pu faire" pour la paix au Proche-Orient. "Son silence est éloquent car il sait très bien que c'est contre toute tentative de restauration de dialogue que cette opération a lieu", a-t-elle poursuivi.

M. Obama qui doit prendre ses fonctions le 20 janvier est "déterminé" à œuvrer pour la paix, a affirmé l'un des ses proches conseillers, David Axelrod, rappelant que d'ici là, George W. Bush "parle au nom des Etats-Unis".

Aide humanitaire d'urgence

Une aide humanitaire d'urgence destinée au peuple palestinien de la bande de Ghaza, a été acheminée lundi en fin de matinée à partir de l'aérodrome militaire de Boufarik (Blida) vers le Caire (Egypte). Cette aide humanitaire est constituée de 61 tonnes de vivres et de médicaments au profit de la population de Ghaza, qui est soumise à un véritable déluge de feu de l'aviation israélienne. Cette opération humanitaire a été supervisée par M. Djamel Ould Abbès, ministre de la Solidarité nationale de la Famille et de la Communauté nationale à l'étranger en présence du conseiller politique auprès de l'ambassade de Palestine à Alger. Dans une déclaration à la presse, M. Djamel Ould Abbès a indiqué que cette initiative est venue du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika qui a décidé à partir de Ghardaïa où il effectuait une visite de travail et d'inspection d'établir un pont aérien entre l'Algérie et le Caire pour venir en aide à la population de Ghaza qui vit une période douloureuse de son histoire. Trois autres avions cargo chargés de plus de 60 tonnes de vivres, de médicaments et de matériel médical décolleront demain de Boufarik à destination du Caire, a affirmé M. Djamel Ould Abbès, ajoutant que l'Algérie va poursuivre son soutien et son aide au peuple palestinien, une aide a-t-il dit, que le président de la République veut ouverte et sans limites tant que le peuple palestinien est dans le besoin. Le ministre de la Solidarité nationale a par ailleurs souhaité l'ouverture de points de passage entre l'Egypte et La Palestine pour permettre l'acheminement des aides humanitaires à la population de Ghaza. Le conseiller politique auprès de l'ambassade de la Palestine s'est pour sa part félicité de cette initiative algérienne, une telle position qui vient démontrer, encore une fois, a-t-il souligné, de la solidarité agissante et sans faille du peuple et des dirigeants algériens envers le peuple palestinien. Le représentant de l'ambassade de Palestine à Alger a également souhaité une plus grande mobilisation des pays arabes qui doivent prendre l'exemple sur l'Algérie qui a toujours été à l'avant garde, lorsqu'il s'agit de soutenir la cause palestinienne, a-t-il indiqué.

Les Libanais manifestent



Une manifestation rassemblant plusieurs dizaines de milliers de personnes s'est déroulée hier dans la banlieue sud de Beyrouth en signe de solidarité avec le peuple palestinien de la bande de Ghaza, en proie à des agressions israéliennes meurtrières depuis samedi. Ce rassemblement a eu lieu à l'appel lancé dimanche par le chef du mouvement de résistance libanais Hassan Nasrallah qui a qualifié la journée d'j'hier "journée de deuil et de solidarité". Les manifestants scandaient des slogans hostiles aux forces de l'occupation israéliennes et appelaient les habitants de Ghaza à poursuivre leur résistance face à Israël. Depuis samedi, plus de 320 Palestiniens sont tombés en martyrs et 1.420 autres ont été blessés dans la bande de Ghaza lors d'une opération militaire israélienne d'envergure.

DIVISION II

BILAN DE LA PHASE ALLER

Page 12

MIDI

Sport



REMOUS À BORDJ BOU-ARRERIDJ

DÉMISSION DU PRÉSIDENT ET DE SON COMITÉ DIRECTEUR



Alors que leur équipe vient d'effectuer un parcours très remarqué en ligue des champions arabe et alors qu'elle prépare son stage du mercato à Aïn Draham (Tunisie), le président du CA Bordj Bou-Arreridj, M. Salah Bouda et son comité directeur, ont annoncé dimanche leur démission "pour des raisons financières et suite à une nouvelle fermeture des comptes du club par un créancier".

Lire en page 12

USM ANNABA

IFTICEN ÉVOQUE LA PRÉPARATION DE L'ÉQUIPE

Le boss des Tuniques rouges, Aïssa Menadi, n'a pas attendu le dernier match retard face aux gars de Soustara pour faire la grande lessive au sein de la formation de Lalla Bouna. Quant à l'entraîneur, Ifticen, il travaille tous les aspects afin de reprendre le championnat avec tous les atouts pour que l'équipe décroche une place qualificative à une compétition régionale ou continentale.

Lire en page 13

FOOTBALL DIVISION II :

BILAN DE LA PHASE ALLER

Le WA Tlemcen est champion d'hiver! L'USM Bel-Abbes, le Paradou AC, le WR Bentalha et le CS Constantine sont à l'affût! L'ASM Oran, le MC Oran, le CA Batna, le MO Constantine et l'US Biskra ont tous les chances pour rattraper le temps perdu lors de la seconde phase ! la JSM Skikda et l'OM Arzew en outsiders confirmés. L'OM Ruisseau et le MO Bejaia déçoivent. Telle est la situation en cette fin de première phase.

PAR ARSLAN G.

C'est bientôt la nouvelle année. Il est l'heure de faire le point concernant la première partie du championnat de la division deux, très passionnante! Que cette première partie du championnat national de la deuxième division fût belle! Le WA Tlemcen est champion d'hiver. Mais pas aussi facilement devant des équipes qui jouent au bon football. En effet les Tlemceniens ont dû batailler jusqu'à la 16^{ème} journées de la phase aller pour remporter ce titre honorifique.L' USM Bel-Abbes, Paradou, WR Bentalha et ...les Sanafirs sont à l'affût des "gars des Hamadites". Les bel-Abbasiens termi-



nent cette phase aller avec une meilleure attaque comme le leader, Tlemcen, mais avec une défense timide. Un problème que les Bel-Abbesiens doivent régler durant la trêve pour espérer rester dans les roues des Bleus. Paradou, lui, fait peu de bruit mais gagne! Il manque juste de régler quelques lacunes observées lors de la première phase pour espérer que la prochaine phase soit à leur portée. En effet, lors de cette phase aller les Sang et Bleu ont montré bonne figure, prouvant qu'ils sont capable d'atteindre leur objec-

tif en l'occurrence, l'accession. Le club de Bentalha est la bonne surprise de cette phase aller. Après un recrutement de grande classe (Benkadjoune, Chakir, Ali Moussa...) les poulains de Mustapha Biskri ont trouvé la formule gagnante! Ils ont effectué un très bon parcours lors de la première phase. La plus lourde défaite de ce club de la capitale a été celle de sa rencontre face à Tlemcen qu'il a perdue (5-2); il reste beaucoup de travail pour les coéquipiers de Ali Moussa en cette trêve pour espérer continuer sur le

même rythme lors de prochaine phase retour. Mais il reste que ce club est sans aucun doute un très sérieux prétendant à l'accession ! Le CS Constantine a fait des mauvais résultats ces dernières journées. Et pourtant... Ils réalisent un début de saison tonitruant et se placent à la 5^{ème} place du classement général. L'ASM Oran, ensuite. Tout comme le MOC, les Hamraouas peinent à retrouver leurs marques. Septième au classement, le club hamraoui a néanmoins réalisé une remontée remarquable après avoir débuté laborieusement la compétition. Le coach Batnéen a construit une équipe moins talentueuse que l'an passé mais plus solidaire. Les olympiens rétrogradé en D.2 la saison dernière, ont perdu leur colonne vertébrale (Moussouni, Ali Moussa, Tamoura, Benhadji...). Il faut un bon recrutement dans ce mercato pour que cette équipe olympienne se rattrape à la prochaine phase. Le MO Bejaia elle aussi dans le même cas que Ruisseau, veut corriger toutes ses lacunes en cette trêve pour espérer se sortir de la zone rouge dès le début de la deuxième phase retour. Ainsi, la première partie du championnat de la D2 s'est achevé et toutes les équipes de deuxième division sont en vacances. La deuxième partie du championnat débutera en 2009 et sera décisive pour la course à l'accession, D'ici là, Bonne année à tous!

A. G.

APRÈS UN PASSAGE TRÈS REMARQUÉ EN LIGUE ARABE DES CHAMPIONS

Tout semble aller dans le bon sens pour le CABBA, sauf...

PAR WASSIM AOUF

En s'engageant sur tous les fronts avec l'intention de ne pas faire de la figuration, le CABBA a suscité des critiques, parfois pertinentes ; Or, jusque-là, tout semble lui donner raison. Mais au-delà de ses défis dont elle est en train de justifier la pertinence, c'est la nature de sa démarche qui retient le plus l'attention. Tout est bon sauf l'histoire du manque de finances. Ce qui a provoqué la demission du président et de son comité directeur... Le CABBA 2008-2009 est une équipe qui voyage bien, en

tout cas mieux qu'il ne l'a été depuis sa remontée en D1 lors de la saison 2001-2002. Deuxième au classement général après 16 rounds, avec un total de 25 points, le club des Bibans est plus que jamais lancé dans la quête des sommets. Une démarche originale, parfois audacieuse: Rompre avec un entraîneur au statut bien assis, refuser de se séparer d'un technicien qui ne fait, en fin de compte, que ses premiers pas dans le domaine, s'attacher les services d'un entraîneur sans renommée et références et enfin se porter candidat à des titres nationaux. Il est vrai qu'elle a eu l'audace de prendre des risques pour mener à bien ce parcours aussi curieux qu'hasardeux. Sans faire preuve de transcendence en dehors de son dernier match de championnat, elle a eu l'intelligence d'utiliser une arme dont elle est bien pourvue : son

effectif platonique et aussi l'exploitation de l'état dans lequel se trouvait son adversaire.

Merouane Kial, 34 de métier au service des jeunes

Salah Bouda a vu plus grand; il a reconduit son équipe composée de 18 joueurs issus de la ville de Bordj Bou Arreridj, mais en plus, refait confiance à son gardien, Merouane Kial et ses 34 ans de métier. Il le motive en lui donnant le capitaine. Un simple détail, mais qui prouve qu'à la ville des hauts plateaux, on ne perd pas de vue l'avenir immédiat qui peut à tout moment faire surgir un passage à vide de ses meilleurs éléments. L'état de grâce a même résisté à la descente aux enfers et c'est avec toutes ces cartes que le CABBA va s'attaquer à la deuxième partie de ses défis. En se préparant pour la phase retour, la formation d'El Ahly, ne risque pas apparemment de

rencontrer des difficultés majeures, même si celle-ci serra l'équipe à battre. Mais au-delà d'un succès programmé, c'est l'entame de la phase retour du championnat qui doit préoccuper le staff de Bordj. Une entame qui est touchée par la cascade de démissions. N'empêche que le club va se préparer en Tunisie. Mais tout compte fait et si on regarde sous un certain angle, les résultats enregistrés par le club des hauts plateaux, peuvent ne pas être frustrants, pour deux raisons : maintenir la pression et éviter tout relâchement d'un côté et permettre une avancée en cas d'autres probants résultats, de l'autre. Il suffit donc de croire en ses capacités. Les coéquipiers de Bentayeb forment de plus en plus un groupe solidaire, motivé et perfectible pour peu, qu'ils passent ce cap de la demission du comité directeur et de leur président pour que les Criqueys jaunes puissent rêver... W. A.

FINANCES

Démision du président et du comité directeur du CABBA

Le président du CA Bordj Bou-Arreridj, club de football de la nationale I, M. Salah Bouda, et son comité directeur, ont annoncé dimanche leur démission «pour des raisons financières et suite à une nouvelle fermeture des comptes du club par un créancier». M. Salah Bouda a indiqué à l'APS que malgré les sacrifices consentis «sur (ses) propres fonds et ceux de M. Yahia Aktouf, le président de la section football», le club «a aujourd'hui besoin de sommes importantes pour gérer la trêve, renforcer l'équipe et assurer les charges inhérentes de la gestion du club au cours de la phase retour du championnat». Insistant sur le fait que cette démission «fait suite au blocage des comptes du club par un ex-dirigeant, pour une somme évaluée à plus de 10 millions de dinars», M. Salah Bouda a estimé que les dépenses du club ont totalisé jusqu'à présent plus de 80 millions de DA. L'entraîneur avait également quitté le club, il y a une semaine, à la suite d'une altercation avec un supporter au cours d'une séance d'entraînement, rappelle-t-on. La situation née de cette succession de départs, au moment où le club occupe pour la première fois de son existence la deuxième place au classement, risque de compromettre le stage de préparation prévu en Tunisie et le recrutement, durant le mercato, d'au moins quatre joueurs dont deux africains, a souligné le président démissionnaire.

UNAF

Nadi El-Masry annonce le limogeage du staff technique

Le club Egyptien Nadi El-Masry a limogé dimanche l'ensemble de son staff technique et administratif, notamment les frères Ibrahim et Hossam Hassan qui assuraient la direction technique de l'équipe. Cette décision a été rendue publique à l'issue de la réunion du conseil d'administration du club égyptien, qui s'est tenue dimanche sous la présidence de Ali Ferdjallah et consacrée aux graves incidents survenus sur la pelouse du stade de l'Unité Maghrébine (Algérie), lors de la rencontre ayant opposé vendredi l'équipe de la Jeunesse de Béjaia (JSMB) à son homologue égyptienne, dans le cadre de la Coupe de l'Union Nord Africaine de football (UNAF) des clubs vainqueurs de Coupe. Le président du club égyptien, Ali Ferdjallah, a annoncé que Tarek Souleimane, Mahmoud Achour Bakri et Yasser Salem assureront l'intérim à la tête de la barre technique d'El-Masry, notamment lors de la prochaine rencontre qui opposera ce club à son homologue d'El-Chams en 32^e de finale de la coupe d'Egypte. Il a affirmé que les responsables du club ont convenu avec la Fédération égyptienne de football (FEF), que préside Samir Zaher et avec le comité des compétitions, présidé par Nayef Izzet, de reporter le prochain match contre El-Chams, qui se tiendra finalement vendredi prochain. La commission de discipline de l'UNAF tiendra le 2 janvier une réunion consacrée à cette affaire, selon son Président, M.Mohamed Raouraoua, qui a ajouté que Ibrahim Hassan, auteur de graves troubles durant le match contre Bejaia, sera lourdement sanctionné aux plans continental et international.

USM ANNABA, MERCATO

LA GRANDE LESSIVE

Le boss des Tuniques rouges Aïssa Menadi n'a pas attendu le dernier match retard face aux gars de Soustara pour faire la grande lessive au sein de la formation de Lalla Bouna.

PAR AMAR AÏT BARA

Ainsi, il vient de confirmer le départ de l'arrière latéral gauche Ghenaïa et la venue de l'ex-Belcourtois Selmi. On nous annonce le départ en cascade de nombreux joueurs et la venue d'autres, lors du mercato qui s'annonce déjà mouvementé. N'ayant pas été alignés pendant les 15 premières rencontres du championnat, certains joueurs ont préféré changer d'air, il s'agit de Hamidi, Gouïche, Boudaoud et Harkat. Ce dernier, notons-le, a repris du service au CRB. Par ailleurs, on note le recrutement d'autres joueurs durant ce mercato à l'instar de Chahloul et Hadjari ASO Chlef, et Bellabès, un jeune footballeur immigré qui est actuellement en période d'essai. Les Tuniques rouges ont ratés la phase aller à cause de plusieurs facteurs dont la fébrilité dès qu'il s'agit d'évoluer à l'extérieur. Le club



cher au président Menadi ne réussit pas ses sorties, il a pu cependant revenir de Saïda avec une victoire et 2 matchs nuls face à la JSK et au MCE Eulma. En plus de tout cela, l'USM Annaba n'a enregistré aucune victoire face aux équipes de l'Est, après sa déroute face à l'ES Sétif (5-2). La faiblesse des Annabis s'est illustrée face à l'AS Khroub et la tenue en échec à Annaba par le MSP Batna. Aucun attaquant annabi n'a été hissé dans le top ten des goléadors et ceci constitue un fiasco

cher au président Menadi ne réussit pas ses sorties, il a pu cependant revenir de Saïda avec une victoire et 2 matchs nuls face à la JSK et au MCE Eulma. En plus de tout cela, l'USM Annaba n'a enregistré aucune victoire face aux équipes de l'Est, après sa déroute face à l'ES Sétif (5-2). La faiblesse des Annabis s'est illustrée face à l'AS Khroub et la tenue en échec à Annaba par le MSP Batna. Aucun attaquant annabi n'a été hissé dans le top ten des goléadors et ceci constitue un fiasco

tiques expliquent parfaitement la faiblesse de l'attaque qui n'a pas eu la chance de marquer deux buts durant 4 matches sauf contre Sétif à l'occasion de l'humiliation de (5-2). Trois buts ont été inscrits contre les Algérois de l'USMH et du NAHD.

Enfin, le gardien des buts Lounès Gaouaoui reste le joueur annabi le plus utilisé. En effet, celui-ci a été aligné pendant toute la phase aller en disputant 208 minutes et il a encaissé 17 buts en 15 rencontres.

Au niveau du rapport offensif, 15 buts ont été seulement marqués. Même la charnière arrière n'a pas été solide. Les Tuniques rouges ont perdu 7 points à domicile deux matchs nuls face au nouveau promu le MSPB, et l'ASO Chlef, ainsi qu'une défaite face à l'USM Blida. Quant aux victoires, elles ont été acquises difficilement contre le RCK, le MCS, le NAHD, la JSMB, et l'USMH. Les joueurs se sont dirigés hier lundi à Aïn Draham (Tunisie) pour un stage bloqué, avant l'entame de la compétition. Ces derniers disputeront plusieurs rencontres amicales avec des sparing-partenaires de la Division une et deux du championnat tunisien.

Les Annabis séjourneront au complexe «Erihan» pour se réoxygéner, pendant une dizaine de jours.

A. A. B.

Gouaïche rend visite à Belhézil

Le désormais ex-joueur de l'USMAnnaba est arrivé dimanche dernier dans la ville des Eaux. Il a rencontré le président Belhézil avec qui il a évoqué la nécessité d'opter pour le MCS alors que Menadi l'a cédé pour la formation de l'ASO. A en croire nos informations Gouaïche refuse de rejoindre l'équipe Chélifienne C'est certainement la raison de sa présence à Saïda car il sait que c'est Belhézil qui a été le premier à s'intéresser à lui. Ce qui est certain, Gouaïche campe sur sa position de rejoindre le MCS. Que seront les réactions des deux présidents à savoir, Menadi et Médouar ? On le saura prochainement. M. Y.

IFTICENE :

«IL FAUT REVENIR TRÈS FORT»

L'entraîneur des Diables rouges est formel. Il faut travailler tous les aspects afin de reprendre le championnat avec tous les atouts qui permettront à son équipe de décrocher une place qualificative.

Comment est l'ambiance au sein de la famille Annabi actuellement ?

Tout va pour le mieux. La sérénité s'est réinstallée au sein de la famille. On partira en Tunisie afin de bien se préparer. Espérant seulement qu'on puisse jouer des joutes amicales.

On croit savoir que le recrutement est clos à Annaba, n'est ce pas ?

On a tenté de maintenir l'équilibre au sein du groupe. En ce qui concerne les libérés je pense qu'on a laissé partir les joueurs qui ne se sont pas adaptés. On a

recruté des éléments susceptibles de nous donner le plus attendu. Je dirais que dans l'ensemble, notre recrutement a été judicieux.

Sur quel critère avez-vous effectué votre marché

On a avant toute chose fait le constat des libérés. Notre stratégie était de remplacer les joueurs qui ont demandé à partir par des éléments capables de faire la différence. Et puis, on a recruté des joueurs qu'on a constaté qu'il fallait les enrôler pour avoir une équipe forte.

Qu'attendez vous du stage de Tunisie ?

J'attends beaucoup du stage de Aïn Draham. Nous allons travailler plusieurs aspects. Le volet physique est très important ainsi que le technico tactique

. L'aspect psychologique ne sera pas négligé et bénéficiera d'un travail particulier. Il faut revenir fort sur tous les plans. Et j'y veillerai

Y aurait il des joutes amicales lors de ce stage ?

Normalement, il y aura dans le programme 6 matchs amicaux durant notre stage en Tunisie. Nous donnerons le maximum de chance à chaque joueur pour montrer et prouver ses qualités.

La phase retour sera très disputée et tous nos matchs seront des matchs de coupe. Donc, négocier match par match. Il faut sortir du milieu du tableau. Nous avons des joueurs expérimentés et nous allons donc tenter de mettre cette expérience au service de l'équipe. Il faut revenir en force. Et pour cela, il faut bosser très dur lors de cette trêve. M. Y.

LIGUE DES CHAMPIONS (8E DE FINALE/RETOUR)

L'USMA HUMILIÉE PAR AL ISMAILI (1-4)

L'équipe égyptienne d'Al Ismaili a humilié l'USM Alger, dimanche au stade Bologhine d'Alger, en lui infligeant un véritable carton (4-1), en match retour du 2^e tour de la Ligue des champions arabes de football.

Evoluant pourtant devant leur public, venu nombreux pour la circonstance, et leur pelouse fétiche, les "Rouge et noir" ont subi une déroute sans précédent en compétition internationale. Les Egyptiens d'Al Ismaili qui ont réalisé une superbe match tactiquement, ont marqué quatre buts --

deux à chaque mi-temps-- au grand dam des supporters de l'USMA qui ont déversé leur colère sur leurs joueurs en jetant des projectiles et fumigènes sur la pelouse. Alors que les coéquipiers de Ammar Ammour - meilleur usmiste sur le terrain -- exerçaient une pression sur le gardien Mohamed Sobhi, l'attaquant irakien de l'Ismaili ouvre le score d'un tir en coin ne laissant aucune chance au gardien Zemmamouche (43). Pis encore, ce dernier est expulsé à la

minute suivante pour avoir touché la balle de la main en dehors de son périmètre. Conséquence: Abdallah Saïd transforme le coup franc sifflé par l'arbitre et inscrit le second but (45+1). Une véritable douche écossaise pour le représentant algérien. En seconde mi-temps, les joueurs de l'USMA rentrent sur le terrain avec plus de détermination, mais ne parviennent pas "bousculer" l'arrière-garde de l'Ismaili. A l'heure de jeu, Issad Bourahli parvient quand même à réduire le score, suite à un joli tra-

vail de Ammour. A mesure que les minutes s'égrenaient, les joueurs de l'Ismaili gagnaient en confiance, contrairement aux Usmistes qui sont complètement passés à côté de leur sujet, encaissant même deux autres buts lors des dernières minutes de jeu par Abdallah Saïd (86) et Amr Djamel (90). Une dure élimination pour l'équipe de l'USMA qui doit sérieusement revoir sa copie et tirer les enseignements, si elle veut se refaire une santé et regagner la confiance de ses supporters.

DIVISION I

Amrane (RCK) et Boukous (MSP Batna) suspendus pour deux matchs

La Ligue nationale de football (LNF) a infligé deux matchs de suspension et un avec sursis aux joueurs Hamza Fares Amrane (RC Kouba) et Aïssa Boukous (MSP Batna). Les deux joueurs qui ont été expulsés lundi dernier lors du match en retard du championnat de division Une entre le RC Kouba et le MSP Batna (0-0) devront, en outre, s'acquitter d'une amende de 20.000 DA. De son côté, le président du MO Constantine, Kamel Madani, a écopé de six matchs d'interdiction d'accès au terrain et 30.000 DA d'amende pour "menaces, insultes, injures et propos grossiers envers arbitres" lors de la rencontre MCO -MOC(2-1) de la 17^e journée du championnat de division 2, précise la commission de discipline de la LNF, qui s'est réunie dimanche.

STAGE

Une délégation entre 28 et 31 personnes

La délégation de Bordj qui se déplacera à Aïn Draham, pour y passer 9 jours au total, sera constituée de 28 personnes, si l'on ajoute à l'effectif des joueurs, le chef de délégation, les trois membres du staff technique, le garde matériel et les deux membres du staff médical. Egalement, trois autres joueurs seraient aussi concernés par le voyage. Il s'agirait d'un jeune joueur et deux joueurs étrangers.

ON A L'ÂGE DE NOS ARTÈRES

MYTHE OU RÉALITÉ ?

Les sportifs en général, les footballeurs en particulier, ont un métier très court. Ils arrêtent la pratique du sport à partir de 30 ans, parfois plus tôt, parfois plus tard. Tout dépend de la manière avec laquelle ils gèrent leurs activités sportive et professionnelle.

DOCTEUR AIT KACI BOUSSAD

Actuellement, il existe en football une race de joueur qui ont dépassé la trentaine, voire la quarantaine, qui ont fait et qui font les plus beaux jours de leurs clubs. A titre d'exemple, je citerai de façon spontanée un certain avant-centre du Cameroun qui a failli qualifier son équipe en demi-finale de la Coupe du monde 1990. vous avez deviné, il s'agit de Roger Milla avec sa fameuse danse après chaque but. Le deuxième exemple concerne le fils d'un grand entraîneur italien. Il est détenteur de la Coupe du monde 2006, il joue à l'AC Milan. C'est bien de Paolo Maldini qu'il s'agit. Le troisième exemple est celui qui nous intéresse et il se trouve en Algérie. Quand on le voit jouer, on dit que c'est un mythe. il se dépense et se démène plus que les autres à l'USM Alger, il marque et fait marquer des buts, il a de l'énergie à revendre jusqu'à donner l'impression qu'il n'a que 20 ans. Vous avez deviné, on parle de Billal Dziri. Il est plus «jeune» que les jeunes qui paraissent



eux fatigués, usés, saturés, se contentant du strict minimum. Ils nous font rappeler les années 80 où l'Algérien faisait semblant de travailler dans une société nationale alors que son boulot ne consistait attendre sa paie à chaque fin de mois : «Ragda ou t'mangé ou la



paie fi CCP (on dort et on mange et la paie est virée au compte ccp), pétrole quand tu nous fais planer. Qu'est-ce qui fait courir B. Dziri, «un vieux jeune» et qu'est-ce qui fait courir les autres «les jeunes vieux» ? En d'autres termes quelle est la différence entre ces joueurs ? La

réponse est qu'il s'agit d'une autre trempe de joueurs, une génération différente qui joue pour le plaisir de jouer et qui aime procurer du plaisir aux spectateurs. C'est comme un artiste qui joue une pièce théâtrale. Alors que l'aspect financier a pris le dessus chez les autres.

On a l'âge de nos artères, mais si l'entraînement se fait sérieusement, tout simplement associé à une hygiène de vie et une nourriture adéquate, une récupération dans les règles et un bon sommeil réparateur, le sportif peut durer le plus longtemps possible.

A chaque fin de saison, nous pensons que Billal va «accrocher ses crampons», mais à chaque début de saison, il nous prouve le contraire.

Pour terminer, je ferais une petite comparaison entre Billal Dziri et un certain Zineddine Zidane lorsqu'il est revenu essayer de gagner une deuxième fois la Coupe du monde en 2006. Que de similitudes entre les deux !

- Capitaines de leurs équipes.
- Meneurs de jeu.
- Marquent des buts.
- Font marquer des buts.
- Tout deux ayant une calvitie.
- Kabyles.
- Et Algériens jusqu'à la moëlle.

Et quand on les voit jouer, on a l'impression qu'ils ont 20 ans.

En conclusion, la force de l'entraînement et surtout l'avantage des étirements sont la clé de la persévérance et de la réussite.

A. K. B.

Développement musculaire du footballeur

Le football nécessite :

- Un développement musculaire équilibré pour résister aux agressions liées essentiellement à la grande répétitivité des actions courantes de cette activité sportive ainsi qu'aux différents chocs.
- Une qualité de puissance explosive pour une mobilisation très rapide du corps dans un espace restreint (horizontal ou vertical), ou pour une frappe violente dans le ballon.
- L'aptitude à conserver un haut rendement de puissance pendant toute la durée du match.
- **On distinguera alors :**
 - Une musculation générale ou "complémentaire" réalisée dans un but de prévention, de protection du footballeur.
 - Une musculation spécifique répondant d'une part aux besoins de puissance du train porteur et, d'autre part, à la nécessité de rendement ci-dessus exprimé.

Quelques règles fondamentales :

- La musculation générale précède la musculation spécifique.
- La musculation sans charge précède la musculation avec charge.
- La musculation avec charge s'introduit progressivement, dès l'âge de 15-16 ans, dans un souci d'initiation technique (placement, respiration, rythme, sécurité...).
- La musculation générale se poursuit durant toute la carrière du joueur et doit s'adapter aux besoins de chacun.
- La musculation spécifique doit être programmée et réalisée avec prudence car elle intéresse des groupes musculaires déjà largement sollicités lors des entraînements et des matches de football.

Contrairement à certaines idées reçues, nous affirmons que ce n'est pas la musculation qui blesse le joueur de football, mais une musculation mal faite... ou pas de musculation du tout, idée développée par ceux qui pensent que le football pratiqué à haute dose génère sa propre préparation physique, générale et spécifique et se suffit à lui-même... La musculation fait parfois mal, car en réveillant la douleur, elle révèle le problème existant ; en musculation, on ne triche pas, on ne s'économise pas... Ainsi le travail en flexion fait mal au genou d'un joueur

atteint de condropathie rotulienne. Faut-il pour autant abandonner la musculation de sa cuisse et le laisser de plus en plus courir sur une seule jambe (drôle de technique !) et utiliser la jambe valide (qui ne le restera pas longtemps).

La musculation complémentaire

- Le football est un sport agressif... C'est un sport :
 - De contact violent avec le ballon (frappes répétées...)
 - De contact avec le sol (réceptions après sauts, roulades, grand nombre de foulées, plonges, tacles...)
 - De contact avec l'adversaire (tacles, duels...)
 - Asymétrique (jambe d'appui, jambe de frappe)
 - de rotation ("armé", frappe...)
- Qui peut entraîner :
 - Des traumatismes provoqués par un choc violent avec le sol, l'adversaire ou le ballon.
 - Des microtraumatismes liés à l'aspect répétitif des actions ou des contacts avec le ballon ou le sol.
- Les principaux problèmes répertoriés par les équipes médicales spécialisées se situent, par ordre d'importance de leur apparition, aux niveaux :
 - Des muscles extenseurs et fléchisseurs de jambes (élongations, déchirures, contractures...).
 - Des genoux (tendinites, condropathies, ligaments, ménisques...)
 - Des chevilles et des pieds (entorses, «semelles», talonnades, tendinites...).
 - Du bassin et du dos (douleurs chroniques, sciatiques, pubalgies...)
 - Des membres supérieurs (entorses, contusions, ...)
- Une préparation spécialisée :

Les modalités de travail en musculation complémentaire doivent être adaptées à la nature du résultat visé, c'est à dire le maintien d'une intégrité corporelle qui ne limite pas pour autant les qualités de coordination-puissance nécessaires au joueur de football. Cela se fera par un renforcement adapté de l'ensemble des muscles participant aux mouvements, la contention des articulations sollicitées et le maintien d'un équilibre inter-segmentaire. La musculation complémentaire est un élément de prévention parmi d'autres. Elle nécessite donc une approche individualisée et une coordination avec le secteur

médical. Elle doit être permanente (plan de carrière, plan annuel, cycle...) car elle est prioritaire.

Les principaux exercices de musculation complémentaire

La cheville et le genou

- Exercices de proprioception
- Ex : debout sur la jambe, en position demi-fléchie, le pied bien à plat au sol :
 - Sur le sol, puis sur une surface bombée ou étroite, enfin sur une surface mobile (plateau de Freeman).
 - Regard au sol, puis à l'horizontal, enfin les yeux fermés.

Les cuisses

Les extenseurs (les vastes). Extensions alternatives à la machine à quadriceps (type CYBEX) en travaillant sur l'angle terminal, pieds en flexion et en rotation interne ou externe. Flexions complètes alternatives en excentrique. Les fléchisseurs (Ischios jambiers). Flexions alternatives à la machine à ischios. Travail dynamique aux sandows.

Le tronc

Les abdominaux. Les muscles du mouvement (portions hautes et basses des abdos) Travail des muscles toniques (gainage). Les dorsaux lombaires. Extensions du tronc sur jambes fixes, mobilisations alternatives des jambes sur tronc fixe

Pour tous les joueurs et les gardiens en particulier :

Les bras

Les fléchisseurs. Travail de flexion. Les rotateurs. Travail avec sandows (surtout externes) Les élévateurs. Développés assis. Soulevés écartés. Les abaisseurs Tirage "nuque". Tirage vers le bas à la poulie.

Les épaules

Elévateurs. Soulevés d'épaules. Abaisseurs. Tirages vers le bas (grand dorsal). Fléchisseurs. Suffisamment travaillés dans la musculation (pectoral). Extenseurs. Tirages à plat ventre ou inclinés ("devant"). Rowing (les "scapulaires") Travail très important pour le gardien de but.

La musculation spécifique

- 1) Le football est un sport de force-vitesse qui réclame :

- Une grande vitesse de déplacement horizontal.
- Une mise en action courte dans toutes les directions à partir de positions variées.
- Des changements de direction dynamiques.
- Une grande puissance de saut : Sauts sans élan, en réaction, avec élan latéral et duel.
- Une grande puissance de frappe.

2) Cela nécessite

- Une grande puissance et une parfaite coordination des muscles extenseurs et fléchisseurs des différents leviers du train-porteur :
 - Pieds-jambes - Jambes-cuisses - Cuisses-bassin.
- Une grande puissance des muscles de l'armé et de la jambe de frappe.
- Et aussi : un gainage du tronc (rôle important des abdominaux...) qui, en permettant un meilleur rendement des forces mises en jeu (chaîne d'impulsion efficace pour une transmission des forces du haut du corps vers le bas, point d'appui pour la jambe de frappe...), favorise :

L'utilisation des forces de détente verticale, d'accélération et de freinage. La force et la précision de la passe et de la frappe. D'autre part, il contribue à la protection du joueur contre les traumatismes dorsolombaires provoqués par la répétition des foulées et des sauts en position déséquilibrée (le plus souvent en antéversion).

L'entraînement de la force : L'entraînement de la force chez les enfants est une pratique très largement controversée. On déconseille aux garçons et aux filles de soulever des charges lourdes en raison des risques de traumatismes éventuels qui pourraient perturber les processus de croissance. L'entraînement de la force associé à une alimentation correcte est indispensable à la croissance normale des os. L'exercice augmente essentiellement la largeur, la densité et la force des os, mais n'affecte pas leur longueur. Cependant, les enfants pré-pubères peuvent développer leur force par un entraînement de musculation. Les gains de force, à cette période, sont dus aux adaptations nerveuses car il y a très peu de prise de masse musculaire. Un tel entraînement ne doit être qu'un élément parmi d'autres pratiques physiques, qui doit aider au développement des aptitudes générales de l'enfant.

A. K. B.

THÉÂTRE D'EXPRESSION AMAZIGHE

QUATRE NOUVELLES PIÈCES POUR 2009 AU TRTO

Mme Fouzia Aït El-Hadj, dramaturge et directrice du théâtre régional de Tizi-Ouzou, a annoncé dimanche dernier que pour l'année 2009, quatre nouvelles pièces en tamazight sont en chantier. «La terre et le sang» de Mouloud Feraoun, «Sinistri» de Mohia, «La spirale» de Hacène Méliani et «La gazelle aux cornes d'or» de Fouzia Aït El-Hadj ainsi qu'un riche programme de promotion de la langue à travers des ateliers, feront bientôt la joie des amoureux du quatrième art de la ville des Genêts et d'ailleurs.

PAR ROZA CHAOUI

Selon les indications de la directrice du TRTO, les œuvres seront également jouées en arabe. La plupart des rôles seront campés par des comédiens issus de troupes locales, quelques rôles faisant appel à des artistes venus d'autres régions du pays. Concernant la pièce «Sinistri» du regretté Mohia, elle sera interprétée en langue amazighe pour la première fois. Elle a auparavant été interprétée en français par la troupe théâtrale Jean



Senac de Marseille, notamment lors du quatrième anniversaire de la disparition de l'illustre poète et dramaturge et célébrée à la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou durant la troisième édition des journées théâtrales. Cette manifestation lui ayant été consacrée. Le public avait également assisté à une conférence animée par M. Saïd Chemakh et à la représentation de

la pièce *Tachaylit* adaptée par Mohia à partir de l'œuvre de Pirandello. *La Jarre*, autre pièce du fils d'Iboudraren avait été présentée par la troupe Imsebriden. Par ailleurs, le TRTO fait peau neuve. En plus d'une grande fresque, en cours de réalisation, devant embellir le TRTO actuellement en rénovation, le programme 2009 prévoit également l'organisation de journées théâtrales

nationales d'expression amazighe qui se déclineront sous forme d'ateliers destinés, selon la promotrice, à "tester le niveau d'utilisation dans le jeu scénique des différents parlers amazighs, afin d'en rendre le message plus accessible au large public, à travers la présentation d'une série de spectacles mixés (jumelant plusieurs parlers)". Elle a assuré, dans ce contexte, que «le metteur en scène se chargera de faire une synthèse de ces travaux pour en faciliter la compréhension». Pour la promotion des dramaturges en herbe, le TRTO envisage, selon sa responsable, d'organiser, durant toute l'année 2009, une série de stages d'initiation aux techniques théâtrales, englobant aussi bien l'écriture dramaturgique que la mise en scène chorégraphique. A l'issue de ces stages, les meilleurs éléments auront la possibilité de parfaire leurs connaissances théâtrales à travers une formation complémentaire au théâtre régional de Bejaia, est-il noté. La direction du TRTO qui entend faire de 2009 «une année charnière» pour le développement du quatrième art dans la

région, prévoit également dans son agenda de «mettre le paquet sur l'animation de proximité», grâce à un ensemble de spectacles qui seont présentés par des troupes locales à travers des quartiers et les villages de la wilaya. Il est question également pour ces troupes d'effectuer une tournée à travers le Sud du pays. Erigé en théâtre régional depuis 2006, le théâtre Kateb-Yacine est actuellement l'objet de travaux d'aménagement à même de le hisser à un niveau supérieur correspondant aux missions qui lui sont assignées. Ces travaux comportent la réalisation d'une grande scène, un studio d'enregistrement, un studio vidéo, un magasin pour le stockage des décors, des espaces de répétition et autres loges pour les comédiens. Dans l'objectif de favoriser l'éclosion des jeunes talents, il est projeté également de réaliser sur l'esplanade de cette structure attenante à la mairie de Tizi-Ouzou un espace de loisirs pour enfants. Cet espace leur proposera une panoplie d'activités destinées à éveiller et développer la passion qu'ils vouent à la magie du théâtre.

R. C.

CHANSONS DE L'EXIL

«Hna Lghorba»: la mémoire chantée des Maghrébins de France

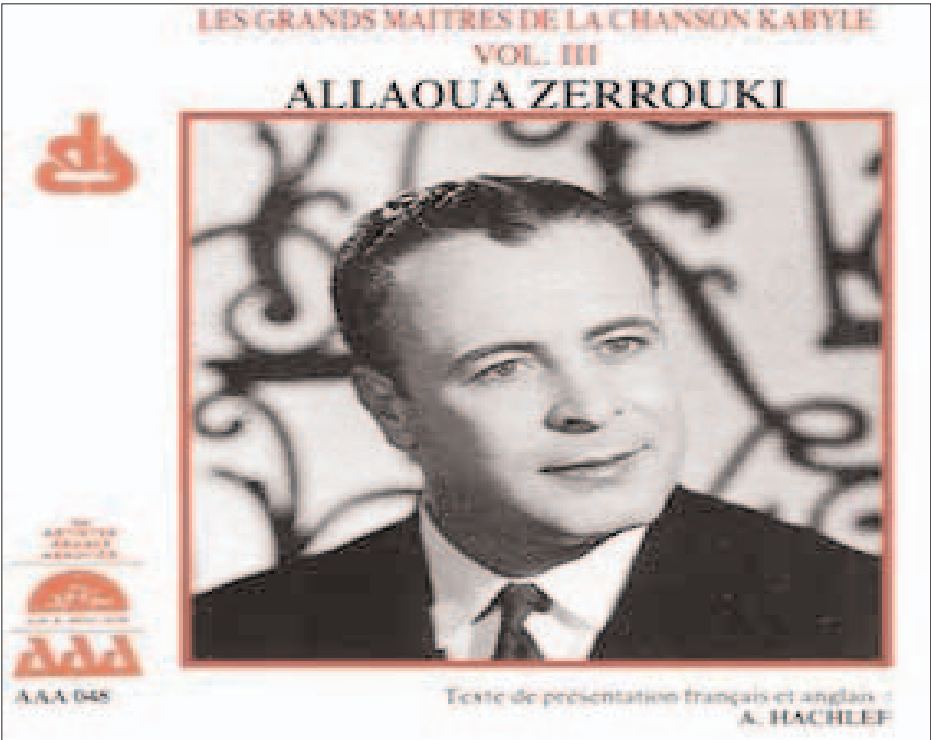
Témoigner de la créativité, la diversité et la vitalité de la chanson maghrébine en France, à l'époque coloniale et post-coloniale, est l'ambition de «Hna Lghorba» («Nous sommes l'exil»/EMI), un coffret de trois disques paru récemment, couvrant une période de 1937 à 1970. «On a vraiment sélectionné les grands chanteurs maghrébins du 20e siècle qui avaient travaillé en France et qui véhiculaient un message en lien avec toute la question de l'exil», a expliqué à l'AFP Naïma Yahy, chargée de recherches à l'association Génériques, dont le but est de valoriser et préserver les sources d'archives portant sur les étrangers en France.

Dans un vaste répertoire de plus de 3.000 enregistrements, Naïma Yahy et Driss El Yazami, délégué général de Génériques, ont retenu trente-huit chansons, dont beaucoup inédites en CD. Avec tristesse ou humour, sur un ton dramatique ou plus léger, ces chanteurs de la communauté maghrébine, pour la plupart originaires d'Algérie, mais aussi du Maroc et de Tunisie, arabes et juifs, évoquent l'exil, la nostalgie du pays, l'amour, les problèmes sociaux, l'ambiance du café... S'ouvrant avec «Chômage» (1937), interprété par Rachid Ksentini, le «Bourvil algérien», cette anthologie se termine avec «Paris dans mon sac» (1966) où Noura chante en français les pièges de la société de consommation. «Hna Lghorba» aborde les divers styles qu'a revêtus cette chanson maghrébine: la tradition poétique kabyle avec le «rossignol kabyle» Zerrouki Allaoua, la variété avec le chanteur de charme Mohamed Lamari, le style sahraoui plus rustique de El Bar

Amar ou Cheikh Zaimi, celui plus symphonique, influencé par les productions égyptiennes, des chanteuses Hassiba Rochdy ou

Saloua, le chaâbi avec Dahmane El Harrachi, une chanson orientale aux accents mambo...

Ce coffret évoque des albums récents de Mouss et Hakim (ex-Zebda) et Rachid Taha (ex-Carte de Séjour). Dans «Origines contrôlées» (fin 2007), Mouss et Hakim interprétaient des chansons composées par des Algériens immigrés en France entre les années 1940 et 80. Rachid Taha sublimait dans «Diwan 2» (fin 2006) «Ecoute moi camarade», une chanson oubliée de Mohammed Mazouni. Après «Hna Lghorba», l'association Génériques présentera en 2009 l'exposition «Un siècle d'histoire culturelle des Maghrébins en France», aux Archives municipales de Lyon de mai à septembre puis à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration à Paris d'octobre à mai 2010.



SECTION ARABE DU CONSEIL INTERNATIONAL DES ARCHIVES

La mémoire palestinienne menacée de disparition

La section territoriale arabe du conseil international des archives a lancé, dimanche à Oran un appel au conseil international des archives à l'UNESCO, l'ALESCO, l'ECISCO et toutes les organisations internationales et organisations non gouvernementales, pour redoubler d'efforts pour faire cesser les raids israéliens ciblant les palestiniens à Ghaza, et protéger le patrimoine culturel et le fonds d'archives palestinien. Dans un communiqué sanctionnant les travaux de la 3ème rencontre de la dite section consacrée «aux dispositions de conservation préventive, la protection et la sauvegarde de la mémoire arabe contre les calamités» et

suite aux agressions israéliennes perpétrées récemment contre les palestiniens à Ghaza, les participants ont appelé toutes les institutions culturelles dans le monde à s'impliquer dans la protection du patrimoine palestinien. Ce communiqué inclus dans les recommandations émises par le conseil international des archives et des associations du «bouclier bleu» sur la protection du patrimoine des archives intervient suite aux agressions qui ont causé la mort de centaines de palestiniens. Ce peuple est menacé de voir son patrimoine culturel et ses archives disparaître, affirme-t-on de même source.

INTERNET AU PROFIT DES FEMMES DIVORCÉES

UN CLUB CONTRE L'EXCLUSION

Femmes divorcées. Un site Internet égyptien, Le Club des divorcées, leur permet d'échanger leurs expériences et surtout d'accepter leur nouveau statut. L'expérience est vieille de cinq ans et gagne de plus en plus en popularité.

PAR AMINA SIYASSI

Dans les sociétés patriarcales, conservatrices ou rigoristes, les femmes divorcées sont malheureusement stigmatisées. Avoir perdu son mari, vivre seule, notamment si la femme a, à sa charge, des enfants est difficile dans une société qui culpabilise la femme. Internet semble avoir trouvé aujourd'hui la solution. Le nouveau club des divorcées, proposé par Internet, a pour but, selon ses responsables, faire changer le regard de la société envers les divorcées.

Le premier du genre, ce club accueille et offre son soutien à cette catégorie de femmes en les écoutant, mais aussi en les aidant



à affronter leur nouvelle vie. Pas de local, ni de mobilier pour ce club, il suffit de taper quelques lettres sur un clavier pour avoir accès au site électronique Islam online; il suffit ensuite de cliquer sur «problèmes et résolutions» puis sélectionner Club des divorcées. La seule condition pour devenir membre dans ce forum c'est d'avoir le statut de divorcée. Pour la directrice de rédaction du site, l'idée au départ de cette page était de réceptionner les différents problèmes des jeunes. Pour les gérants de ce site, les échanges sont très avantageux pour cette catégorie de

personnes fragilisées. En effet, à travers ces échanges, les divorcées faisaient réellement part de leurs véritables problèmes vécus. Créer le club était donc une bonne résolution pour apporter une échappatoire à cette frange sociétale et contribuer à changer le regard de la société.

«Cette catégorie est complètement marginalisée et négligée par la société», dit la gérante du site, en expliquant les motifs pour lesquels ce club a été fondé. Elle poursuit que d'après les recherches et les sondages effectués par l'équipe du travail du site, la situation s'est avérée cho-

quante. Il existe en Egypte près de quatre millions de femmes divorcées, et ce nombre ne cesse d'augmenter. Ces chiffres sont proches des autres pays arabes et maghrébins dont l'Algérie. Des femmes vivent constamment sous pression et dans des conditions qui sont loin d'être confortables. Alors, le site a décidé de leur offrir un espace d'expression.

Ce club qui existe depuis près de 5 ans a permis de rassembler des centaines de femmes de tous les pays arabes et maghrébins d'autant que les raisons de divorce et leurs maux ne diffèrent pas énormément d'un pays à l'autre. «En Algérie, par exemple, les ruptures se font actuellement au cours des 5 premières années du mariage. Et partout l'échec de la relation conjugale retombe sur la femme», explique une sociologue, qui poursuit que pour ces femmes, le grand défi est de faire face à la société. D'après les contacts avec les différentes femmes répudiées, elles ont toutes confirmé que la société est dure à leur égard, ce qui les pousse à s'isoler ou à opter pour la solitude.

En fait, ce club est dirigé par une équipe constituée de spécialistes et de psychiatres qui

accueillent les messages de ces femmes et leur prodiguent les conseils nécessaires comme celui d'accepter leur nouvelle situation et de considérer la rupture comme un commencement et non pas une fin.

Mme F. Rabhi, sociologue, questionné sur l'utilité du site et l'importance, en Algérie, d'un portail similaire, nous explique que ce club permet de redonner l'espoir à une catégorie sociale, longtemps marginalisée. Pour elle, les divorcées ont besoin d'être écoutées, comprises et intégrées à la société, sans qu'elles se voient à tout bout de champs, toisé du regard ou taxé de qualificatifs indignes. «Les divorcées n'ont pas choisi de l'être. Elles n'ont pas à subir une vie conjugale impossible. C'est leur droit de recouvrer leur liberté. La société doit commencer à changer dans ce sens», conclut-elle.

Enfin, si au bonheur des femmes égyptiennes et arabes, ce club permet d'améliorer leur condition au sein de leur contexte, à quand un club de divorcées en Algérie, où, ces dernières continuent à subir, à tort et à travers, les injustices sociales.

A. S.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES
UNIVERSITAIRES D'EL OUED

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**Pour l'approvisionnement des restaurants universitaires
en produits alimentaires
N°01/DOU EL-OUED/2009**

1- La Direction des œuvres universitaires d'El-Oued lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour l'approvisionnement des restaurants universitaires en produits alimentaires répartis en lots comme suit :

- Lot N° 01 : VIANDES ROUGES FRAICHES
- Lot N° 02 : POULET FRAIS
- Lot N° 03 : ŒUFS FRAIS
- Lot N° 04 : ALIMENTATION GÉNÉRALE
- Lot N° 05 : FRUITS ET LÉGUMES
- Lot N° 06 : DÉRIVÉS DU LAIT
- Lot N° 07 : PAIN

Les candidats intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges contre le paiement d'un montant de 2000 DA auprès de :

Direction des œuvres Universitaires d'El-Oued. Cité 400 logements, El-Oued

2- Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots en présentant un dossier pour chaque lot. Les Détaillants sont exclus de cet appel d'offres.

3- Le délai limite de dépôt des offres est fixé dix à (10) jours fermes à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les organes de presse ou le BOMOP à 12h00. Les documents doivent être présentés en langue française ou arabe.

4- L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porter uniquement l'objet de l'appel d'offres, le numéro d'appel d'offre et la mention:

M. Le Directeur des Œuvres Universitaires
Cité 400 logements, El-Oued
"Soumission à ne pas ouvrir"
Offre National ouvert N°01/DOU El-Oued/2009.
pour l'approvisionnement des restaurants universitaires.
LOT N° :

Les enveloppes intérieures doivent comporter le nom du soumissionnaire et l'adresse

Enveloppe (01) :

- La déclaration à souscrire.
- Copie conforme à l'original du registre du commerce du service du registre du commerce
- Copie du statut particulier de la société morale avec modification s'il existe
- Copie légalisée de l'identifiant fiscal
- Liste des moyens humains de l'entreprise
- Liste des moyens matériels spécifiques à l'activité (moyens de transport, d'emmagasinage, frigorifique) avec pièces justificatives
- Carte grise (contrat de loyer des moyens), fiches de contrôle technique, cartes d'assurance pour les moyens de transport.
- Agrément sanitaire des moyens de transport fait par les services de l'agriculture remplissant les conditions techniques
- Attestation légalisée de mise à jour délivrée par la CASNOS
- Extrait de rôles (apuré ou avec échéancier)
- 1 casier judiciaire original (en cours de validité 03 mois)
- Attestation d'exécution de prestation similaire à l'objet de l'appel d'offres (contrat, ODS, attestation de bonne exécution)
- Mise à jour CNAS
- Bilans fiscaux des trois derniers exercices avec accusé de réception des services fiscaux
- La caution de soumission (art. 09 du présent cahier des charges)
- Le présent cahier des charges paraphé par le soumissionnaire, ne comportant aucune indication de prix

Enveloppe 02 :

- La lettre de soumission
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé et daté par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signé et daté par le soumissionnaire.

Les candidats qui sont intéressés à la présence de l'ouverture des enveloppes (01) seront convoqués le dernier jour conforme à la date limite de dépôt des offres à 14h30, au siège de la Direction des œuvres universitaires d'El-Oued. Quant à l'ouverture des enveloppes (02), elle sera faite à 16h00.

Si le dernier jour est un jour férié, l'opération d'ouverture sera le prochain jour aux mêmes heures et lieu.

La période de validité de l'offre est fixée à 90 jours à compter de la date limite des dépôts des offres.

Le Directeur des œuvres universitaires d'El Oued

Cuisine

Cuisse de dinde au citron



Ingrédients :

1 cuisse de dinde
1 oignon
2 gousses d'ail
Une demi c. à café de safran
Une pincée de poivre
1 c. à café de gingembre
1 c. à café de beurre
1 c. à café de sel
4 c. à soupe d'huile
2 c. à soupe de jus de citron
1/2 citron confit coupé en lamelles
Une dizaine d'olives confites rouges
2 grands verres d'eau

Préparation :

Laver soigneusement et égoutter la cuisse de dinde, la mettre dans une marmite avec le safran, le gingembre, le poivre, les oignons hachés, l'ail écrasé, le sel, le jus de citron et l'huile.

Faire revenir à feu doux quelques min. Mouiller avec 2 grands verres d'eau, couvrir et laisser cuire à feu moyen, en remuant de temps en temps.

Après cuisson, ajouter le citron confit coupé en lamelles et les olives confites rouges. Laisser mijoter 5 min, la sauce doit être épaisse.

On peut accompagner ce plat avec des frites, du riz ou des pommes de terre sautées.

LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE SANS LES EXCÈS

Eviter un lendemain difficile

Cette période de fêtes est l'occasion de repas longs, copieux, riches en graisses et sucreries... Des excès que notre système digestif peut avoir du mal à soutenir et il réagit par des nausées, des ballonnements, des spasmes, des maux de tête, etc. c'est vraiment le signe que notre organisme est à saturation ! Quelques conseils pour éviter un 1er jour de l'an difficile

PAR OURIDA AÏT ALI

Avant la soirée

- Prenez du charbon végétal : 1 c. à soupe dans un verre d'eau. Il permet d'absorber directement les toxines.

- Mangez lentement en prenant le temps de bien mastiquer, cela permet aussi aux saveurs de se développer, profitez-en.

- Le mélange graisses et sucre est terriblement lourd pour notre organisme. Restez raisonnable.

Le lendemain

- Mettez l'organisme au repos.

- Buvez beaucoup d'eau, des tisanes à base de sauge, du thé.



- Prenez des repas légers avec beaucoup de légumes cuits à la vapeur douce ou du bouillon de légumes ou une soupe plus consistante si vous avez faim.

- Sortez pour prendre un peu d'oxygène, marchez, respirez.

Tisane pour soigner l'indigestion

Ingrédients et préparation :

Amenez à ébullition dans 2 tasses d'eau, 3 feuilles de laitue, un morceau d'écorce d'orange ou de pamplemousse, une gousse d'ail, 7 clous de girofle. Laissez infuser 5 min. Ajoutez une c. de sucre et de sel. Buvez.

Explication :

La laitue stimule les glandes digestives. Elle agit comme draineur hépatique et active le foie. Les huiles essentielles de l'écorce d'orange plongées dans l'eau bouillante ont un effet digestif. Elles agissent comme stimulant de la pepsine, une enzyme digestive de l'estomac. Elles sont efficaces contre les problèmes d'estomac et du foie.

L'ail agit comme antiseptique intestinal, comme stimulant des organes digestifs et comme antispasmodique contre les crampes. Il est aussi efficace en cas de diarrhée et de digestion pénible. Le clou de girofle, lui, est connu pour soulager les troubles digestifs.

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

BIEN DÉCORER SA TABLE

Les fêtes sont l'occasion de partager un bon repas avec ses proches. La décoration de la table est aussi importante que la qualité du repas, elle confère une ambiance au dîner. Nombre des convives, choix de la nappe, des couleurs ou de la vaisselle...voici quelques clés indispensables pour être prête le jour J...

Avant de se lancer, posez-vous les bonnes questions

- Nombre de convives : une table pour 6 personnes sera forcément différente d'une table pour 15 personnes.

- Enfants : le mieux est de les installer sur une table à part. Ils sont d'ailleurs souvent très contents d'avoir leur propre espace.

Les règles à respecter pour soigner sa décoration de table

L'harmonie : par exemple, choisissez deux couleurs que vous souhaitez mettre en avant : blanc et rouge, or et argent, rouge et or, vert et rouge, blanc et argent, blanc et or.

Côté vaisselle : Les assiettes de couleur blanche ou beige restent un classique indémodable et surtout très pratique car elles vont avec tout. Pour un petit air de fête, n'hésitez pas à choisir des sous-assiettes de couleurs, mais toujours selon les tons que vous aurez choisis.

Pour une ambiance chaleureuse et conviviale : N'oubliez pas de disposer sur votre table mais aussi sur les rebords des fenêtres ou sur le buffet de votre salon des bougies, des chandeliers, des fleurs, des pommes de pin ou encore des fruits. Laissez parler votre imagination.

Les erreurs à éviter

- Ne surchargez pas votre table de bibelots et autres objets décoratifs : les guirlandes, les photophores, les petits cadeaux posés sur la table, c'est bien mais attention à ne pas tomber dans l'excès ! Votre décoration doit rester sobre tout en étant festive. Une table avec des accessoires bien choisis sera toujours plus



agréable à regarder qu'une table surchargée.

- Ne mélangez pas les styles : si vous souhaitez garder une certaine cohérence entre tous vos éléments de décoration.

- Ne choisissez pas trop de couleurs : trop de couleurs tue la couleur.

Bûche au café

Ingrédients :

Pour le biscuit

100 g de farine
100 g de sucre
3 œufs
40 g de beurre

La crème

3 jaunes d'œufs
100 g de sucre
100 g de beurre
2 c. à soupe d'extrait de café
120 g de chocolat noir

Préparation :

Le biscuit : préchauffer le four th. 6 (180°). Casser les œufs en séparant les blancs des jaunes. Verser les jaunes dans

un saladier, les battre au fouet avec le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter la farine en continuant de mélanger. Battre les blancs en neige avec une pincée de sel puis les incorporer à la pâte. Recouvrir la plaque du four d'un papier sulfurisé, verser la pâte, bien étaler (sur 1 cm d'épaisseur). Enfourner et laisser cuire 8 min. Humidifier un torchon propre, le poser sur le biscuit et laisser refroidir. Préparer la crème : verser le sucre dans une casserole, mouiller avec 4 c. à soupe d'eau et laisser fondre à feu doux jusqu'à ce que le sirop nappe la cuillère. Mettre les jaunes d'œufs dans un saladier, ver-



ser le sirop sans cesser de battre, puis le beurre fractionné et, enfin, l'extrait de café. Mélanger pour obtenir une crème homogène.

Démouler le biscuit sur le plan de travail, le tartiner de crème, le rouler sur lui-même et l'envelopper dans un film alimentaire. Mettre au frais pendant 20 min.

Faire fondre le chocolat au bain marie ou à feu très doux.

Déposer le biscuit roulé sur le plat de service, couper les extrémités. Le badigeonner délicatement de chocolat fondu avec un gros pinceau. Dessiner des sillons sur le chocolat.

Beyoncé : une grosse copieuse ?

Rien ne va plus pour Beyoncé ! Après avoir été récemment accusée de copier les looks vestimentaires d'autres stars, voici qu'elle est pointée du doigt pour sa musique ! En effet, figure sur l'album de bee *"I am Sasha Fierce"*, la chanson *"Smash Into You"*. Or, à la base ce titre, écrit sous le nom de "Smack into you", avait été composé pour un certain Jon McLaughlin, qui l'a d'ailleurs déjà chanté sur scène. Ecoutez la version du jeune homme, comparez avec celle de la chanteuse américaine, vous verrez, il n'y a presque pas de différence. Bref, on t'a grillé Beyoncé !!! Après ça, tu ne pourras pas nous dire que son album est 100% personnel, authentique. Ah la la, ce n'est pas bien de reprendre les chansons des autres.



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1903 Victimes de pots-de-vin

L'incendie du théâtre Iroquois à Chicago a fait 602 victimes. Ce théâtre était pourtant censé être entièrement à l'épreuve du feu. Ce jour-là, plus de 1.900 personnes prenaient place dans le théâtre pour voir une pièce musicale très populaire Mr. Blue Beard. Vers 15h30, une lumière enflamma un rideau. Les extincteurs sur place n'étaient pas fonctionnels. Un rideau protecteur en amiante s'est effondré. Les acteurs, danseurs... se sont sauvés par une porte derrière la scène. Mais en ouvrant la porte arrière, l'air ne fit qu'accroître les flammes en une boule de feu. Les sorties d'urgences étaient barrées. Cependant, des 500 artistes, un seul y a trouvé la mort. Le comédien Eddie Foy fut considéré comme un héros pour avoir tenté de calmer la foule. La façade extérieure n'était pratiquement pas endommagée par l'incendie. Ce qui laisse croire que des sorties de secours opérationnelles auraient permis à un plus grand nombre de personnes de s'en sortir indemnes. Après le feu, il fut révélé que les inspecteurs d'incendie avaient reçu des billets et autres pots-de-vin pour fermer les yeux sur les violations à la loi en matière de sécurité. Il est apparu que les rideaux protecteurs en amiante n'en étaient tout simplement pas et ils sont disparus pour ne pas laisser de preuve. Tous les théâtres de Chicago furent fermés pour une semaine. Beaucoup de personnes furent accusés mais aucune ne fut condamnée.

1913 Un progrès majeur pour la science



Dans les premiers temps de son travail de chercheur pour la compagnie General Electric, William David Coolidge réalisa les expériences cruciales qui conduisirent à l'emploi du tungstène comme filament dans les ampoules électriques. En 1913, il inventa le tube de Coolidge, une cathode améliorée pour les machines à rayons X qui permettait une meilleure visualisation des structures anatomiques profondes et des tumeurs. Le tube de Coolidge, qui utilisait également un filament de tungstène, fut un progrès majeur pour la spécialité médicale alors naissante, la radiologie, et sa conception de base est toujours utilisée.

1922 Naissance de l'URSS

La Russie récemment sortie de la révolution de 1921 change de nom ce jour pour s'appeler Union des républiques socialistes soviétiques (URSS). Les délégués du Parti communiste optent pour une constitution de type fédéral qui sera définitivement adoptée le 1er janvier 1924. L'Union comprend la Russie et l'Asie centrale, l'Ukraine, la Biélorussie et la Transcaucasie. Le pouvoir central établi à Moscou régit tous les organes de l'immense nation soviétique. Le gouvernement socialiste

instaure "la dictature du prolétariat" et se donne pour mission de détruire les anciennes classes dominantes, la bourgeoisie et l'aristocratie. Lénine sera le premier président de l'URSS.

1924 Naissance d'une autre galaxie

Depuis l'observatoire de Mont Wilson en Californie où est installé le plus grand télescope du monde, l'astronome américain Edwin Hubble annonce ce jour la découverte d'un autre système galactique en dehors de notre voie lactée. En mesurant la distance de cette galaxie par rapport à la grande nébuleuse d'Andromède, il affirme que ce système stellaire immense est aussi grand que la voie lactée mais bien plus éloignée. Le cosmos est donc plus vaste que ne l'imaginaient les scientifiques.

1927 Le premier métro d'Asie

La première ligne de métro du continent asiatique est ouverte ce jour à Tokyo au Japon. Sur une distance de 2,2 kilomètres elle rallie Ueno à Asakusa dans le centre de Tokyo. L'inauguration du métro japonais en fait le premier d'Orient.

1979 Convois soviétiques en Afghanistan

Poursuivant l'invasion de l'Afghanistan, des convois soviétiques convergeant sur Kaboul sont repérés ce jour par les Occidentaux ; ce coup de force mènera au retrait des Etats-Unis, du Canada et plusieurs autres pays des Jeux Olympiques de Moscou l'été suivant.

2006 Exécution de Saddam Hussein



L'ancien président irakien est exécuté à Bagdad à 06 h 05, heure locale (03 h 05 GMT). Livré par les Américains aux autorités irakiennes, ce sont des Irakiens qui exécuteront la sentence. Saddam Hussein est mené au gibet les bras et les pieds entravés mais conserve son calme. Il demandera même d'avoir la tête découverte, ce qui lui fut accordé. Il acceptera un foulard pour éviter les blessures occasionnées par la corde. Quelques secondes avant son exécution, certains des chiites officiels présents sur le lieu de l'exécution scandent : «Moqtada, Moqtada», par référence à Moqtada al-Sadr, le chef de l'Armée du Mahdi, dont le père a été exécuté sur l'ordre de Saddam Hussein.

LE CARNET DU MIDI

1851 ASA GRIGGS CANDLER



Asa Griggs Candler est né ce jour en Georgie. C'est un homme d'affaires américain qui a fait fortune après avoir acheté et développé Coca-Cola en 1887. Il a été maire d'Atlanta de 1916 à 1919. Le site de l'aéroport international d'Atlanta, dont il était propriétaire avant la construction de l'aéroport, porte son nom, Candler Field. Il a commencé sa carrière dans les affaires en tenant un drugstore. En 1887, il achète la marque et la

formule du Coca-Cola à John Pemberton pour 2 300 dollars et fonde The Coca-Cola Company en 1892. Le succès subséquent de Coca-Cola est largement dû au marketing agressif mené par Candler, il gagne plusieurs millions de dollars sur son investissement. Candler devient un grand donateur de l'église méthodiste, il donne un million de dollars plus un terrain pour que l'Université Emory (à l'époque un collège méthodiste) déménage d'Oxford (Georgie) à Atlanta. L'école de Théologie d'Emory porte son nom ainsi que sa première bibliothèque. Il a aussi donné plusieurs millions à ce qui devint par la suite l'hôpital d'Emory. En 1906, il construit le plus haut immeuble d'Atlanta, le Candler Building. Cet immeuble de 17 étages est toujours présent au 127 Peachtree Street. Candler a été maire d'Atlanta entre 1916 et 1919. En 1919, il vend la Coca-Cola Company à un groupe d'investisseurs dirigé par Ernest Woodruff. Il subit une attaque cardiaque en 1926 et meurt le 12 mars 1929.

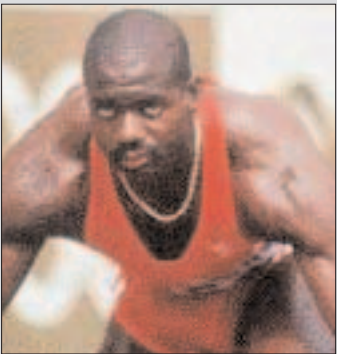
1927 ROBERT HOSSEIN



Robert Hossein, de son vrai nom Robert Hosseinhoff, est un acteur, metteur en scène, réalisateur, dialoguiste, et scénariste français, né ce jour à Paris. C'est le fils d'un compositeur iranien, André Hossein, et d'une comédienne native de Kiev. Il obtient son premier succès d'estime à 19 ans, avec un rôle dans la pièce Les voyous. Il se dirige un temps vers la mise en scène, avec notamment Docteur Jekyll et Mister Hyde, La Chair de l'or-

chidée d'après James Hadley Chase, ou bien encore L'Homme traqué, d'après Francis Carco. Il débute sa carrière cinématographique en 1948 dans Le Diable boiteux, de Sacha Guitry, où il tient un petit rôle de figuration. Sa carrière s'accélère avec le film de Jules Dassin, Du rififi chez les hommes. Il donne la réplique à Brigitte Bardot, dans Le Repos du guerrier, et à Sophia Loren, dans Madame sans gêne. En 1955, il réalise son premier film, Les Salauds vont en enfer, dont il est également metteur en scène et acteur après Pardonnez nos offenses, qu'il réalise en 1956, et Toi le venin. Depuis 2000, il dirige le théâtre Marigny. En 2009, on le verra aux côtés de Jean-Paul Belmondo dans le film Un homme et son chien réalisé par Francis Huster.

1961 BEN JOHNSON



Benjamin Sinclair Johnson, dit Ben Johnson sprinter, voit le jour en Jamaïque. Il arrive à l'âge de 15 ans au Canada, à Scarborough en Ontario. Après une médaille de bronze aux JO de Los Angeles en 10,22 s, il devient champion du monde aux mondiaux de Rome en 1987, battant Carl Lewis, et établissant un nouveau record du monde en 9,83 s (le précédent record de Calvin Smith était en 9,93 s). Il gagna la finale du 100 mètres

masculin aux Jeux olympiques d'été de 1988 à Séoul en 9,79 s, devant Carl Lewis, son grand rival. Mais il fut rapidement reconnu coupable de dopage au Stanozolol (un stéroïde anabolisant), ce qui invalida ce nouveau record du monde. Ce contrôle positif brisera sa carrière. Il tente un retour en 1991. En 1992, il n'atteint que les demi-finales aux JO de Barcelone. Il est à nouveau reconnu positif à Montréal en 1993. L'IAAF le bannit alors à vie. Le ministre des Sports canadiens, Pierre Cadieux, lui recommanda de rentrer sur son île. Son record, invalidé, sera battu en 2002 par Tim Montgomery en 9 s 78 au stade Charléty de Paris. Cependant, on apprit plus tard que celui-ci était également dopé et ce record fut de nouveau invalidé. En 1997, Ben Johnson est brièvement chargé de l'entraînement de Diego Maradona. En mars 1993, il affirme avoir été victime d'un coup monté aux JO de 1988 à Séoul. Le 1er janvier 2006, il est suspendu à vie.

LA SELECTION DU JOUR

france 2

20h50

La marche de l'empereur

Réalisateur : Luc Jacquet. Avec Romane Bohringer (Voix off), Charles Berling (Voix off), Jules Sitruk (Voix Off).



Dans l'océan, le manchot empereur tient plus du dauphin que de l'oiseau qu'il est pourtant. Puissant, fluide, d'un coup de reins, il jaillit des profondeurs comme une torpille, glisse adroitement sur la glace, se relève et finit par se camper debout sur ses pattes. Devenu marcheur maladroit, l'oiseau est désormais à la merci du moindre obstacle. Quelle raison ou quel destin peut donc bien pousser ce drôle d'oiseau nageur à quitter l'eau glacée où il évolue avec autant de grâce ? Ce film raconte son épopée.

arte

21h00

Le roi danse

Réalisateur : Gérard Corbiau. Avec Benoît Magimel (Louis XIV), Boris Terral (Lully), Tchéky Karyo (Molière), Colette Emmanuelle (Anne d'Autriche), Cécile Bois (Madeleine).



Rongé par la gangrène, le célèbre musicien Jean-Baptiste Lully, fidèle compagnon de route de Molière, se souvient de sa vie... Dès 1653, il a su s'attirer les bonnes grâces du futur Louis XIV (à l'époque encore sous la coupe de sa mère, la régente Anne d'Autriche) en composant un ballet qui mettait en valeur ses réels talents de danseur. Si bien que quand Louis prend le pouvoir en 1661, il nomme Lully surintendant de la musique. Ce dernier ne cessera de concevoir des chorégraphies pour magnifier le Roi, qui sera bientôt surnommé le roi Soleil.

TF1

20h50

6 jours, 7 nuits

Réalisateur : Ivan Reitman. Avec Harrison Ford (Quinn Harris), Anne Heche (Robin Monroe), David Schwimmer (Frank Martin), Jacqueline Obradors (Angelica), Temuera Morrison (Jager).



Robin Monroe est une femme hyperactive, rédactrice dans un magazine new-yorkais branché qui ne lui laisse pas une minute de répit. Lorsque son fiancé, Frank, lui propose «six jours et sept nuits» dans un hôtel de rêve

de Makatea, île paradisiaque du Pacifique Sud, avec à la clé, une demande en mariage, Robin cède à la tentation. Le couple embarque pour une semaine de bonheur pré-nuptial. Mais la jeune femme ne tarde pas à être appelée à Tahiti pour finaliser d'urgence un contrat de la plus haute importance. Quinn Harris, dont le seul trésor est un vieux coucou à bord duquel il emmène des touristes épris d'exotisme, s'avère être le seul pilote disponible.

M6

20h40

Portés disparus

Réalisateur : Joseph Zito. Avec Chuck Norris (James Braddock), David Tress (Le sénateur Porter), Leonore Kasdorf (Ann).



Les dix années passées enfermé dans un camp de prisonniers de guerre au Viêt-nam ont appris au colonel James Braddock qu'une guerre n'est pas terminée tant que tous les soldats ne sont pas rentrés chez eux. Lorsqu'il apprend qu'il reste des prisonniers au Viêt-nam, il n'hésite pas à y retourner. Il est accompagné d'une équipe envoyée par le gouvernement pour tenter de négocier avec l'ennemi. Mais Braddock craque et décide de libérer ses compatriotes tout seul.

PROGRAMME TÉLÉ



10h30 : Al wahimoune
FEUILLETON ARABE
11h30 : Saraha Raha (R)
12h30 : Khousoussiât Min Aâlem Documentaire
13h00 : Journal Télévisé (2eme Edition)
13h20 : Magazine Régional
13h30 : Saghirati Ghaliya Feuilleton doublé
15h00 : Variétés
16h30 : Al-Imtihan Saab Feuilleton algerien
17h00 : El jawal D.ANIMES
17h30 : Moutâat El-Maida
18h00 : Journal télévisé (amazigh)
18h15 : Rassael Houb Wa Harb
19h00 : Alhan Wa Chabab
19h00 : Alhan Wa Chabab
20h00 : Journal Télévisé (Edition du 20h00)
21h00 : El-fhama Humour
22h00 : Marhaba



12:00 Attention à la marche !
12:50 Petits plats en équilibre
13:00 Journal
13:51 Moments de bonheur
13:54 Météo
13:55 Le manoir hanté et les 999 fantômes
15:35 Un éléphant à la maison
17:10 Sissi impératrice
19:05 La roue de la fortune
19:45 Que du bonheur !
19:50 Vendée Globe
19:55 Météo
20:00 Journal
20:40 Moments de bonheur
20:42 Courses et paris du jour
20:45 Météo
20:50 6 jours, 7 nuits
22:40 Sex Crimes 2

france 2

10:50 Motus
11:20 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:50 Rapport du Loto
12:55 Météo
13:00 Journal
13:40 Météo
13:45 Consomag
13:50 Toute une histoire
14:50 L'effrontée
16:30 La rivière sauvage
18:25 Les rois du rire
18:55 N'oubliez pas les paroles
19:50 Les 10 ans du Cabaret
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Météo

20:45 Coco Chanel



Réalisateur : Christian Duguay. Avec Shirley MacLaine (Coco Chanel), Barbara Bobulová (Coco Chanel jeune), Sagamore Stévenin.

22:30 Un jour, un destin

france 3

11:15 Plus belle la vie
11:40 Le 12/13
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Bon appétit, bien sûr
13:00 Météo

13:05 Le mieux c'est d'en parler
13:50 Inspecteur Derrick
14:55 Keno
15:05 Les grands du cirque
16:05 La situation est grave... mais pas désespérée
17:45 Un livre un jour
17:50 Des chiffres et des lettres
18:20 Questions pour un champion
18:50 19/20 Edition Nationale
18:55 Edition régionale et locale
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:55 Supplément Régional et Local
20:05 Météo
20:10 Tout le sport
20:20 Plus belle la vie
20:50 La marche de l'empereur
22:15 Keno
22:20 Soir 3
22:45 La légende vraie de la Tour Eiffel



11:45 Les vacances de l'amour
13:30 Medicopter
14:25 Les condamnées
15:15 Commissaire Lea Sommer
16:10 Medicopter
17:55 Les vacances de l'amour
18:50 Dragon Ball Z
19:40 Lucky Luke
20:45 La guerre des mondes



Réalisateur : David Michael Latt. Avec C. Thomas Howell (George Herbert), Rhett Giles.

22:25 The Substitute 4
23:55 JT



19:00 Le bon, la brute et le grizzly
19:45 Arte info
20:00 Arte culture
20:10 Arte météo
20:15 Mission antarctique
20:59 Thema
21:00 Le roi danse
22:45 Versailles, les jardins du pouvoir



Présentateur : Denis Podalydès. Réalisateur: Jean-Paul Fargier. 23:50 Die Nacht / La Nuit



10:40 Barbie Mariposa
11:50 Météo
11:55 La petite maison dans la prairie
12:50 Le 12.50
13:05 Météo
13:10 Ma famille d'abord
13:35 In Her Shoes
15:55 Merveilleuse Angélique
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % Mag
19:45 Météo
19:50 Six'
20:05 Une nounou d'enfer
20:40 Caméra café

20:50 Les 20 émissions que les français n'oublieront jamais



Présentateur : Alessandra Sublet, Laurent Boyer. 23:10 Menace Andromède



13:25 Danger en haute mer
15:00 US Seals 2
16:35 Friends
17:00 Friends
18:00 12 coeurs
18:50 American Dad
19:15 Futurama
19:40 En quête de preuves
20:35 Ça va pas être possible
20:40 Portés disparus



12:40 Starsky et Hutch
13:35 Rosalie s'en va
15:10 L'école des Stars
17:30 L'homme qui tombe à pic
18:50 Morandini !
19:45 Starsky et Hutch
20:40 Comme un boomerang



30 mois à 9 ans de prison pour appartenance à groupe terroriste



Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a prononcé des peines allant de 30 mois à 9 ans de prison ferme contre des individus accusés d'apologie du terrorisme, d'appartenance à un groupe terroriste et de pose d'explosifs sur la voie publique.

L'affaire met en cause neuf accusés âgés entre 20 et 26 ans dont quatre demeurent en état de fuite, souligne-t-on.

Les deux principaux accusés, Laamouri Youcef et Baadji Zineddine, ont été condamnés à neuf ans de prison ferme, les prévenus Bechla Ahmed et Khelifi Mohamed respectivement à 3 ans et à 30 mois de prison ferme, tandis qu'un quatrième mis en cause, Mameri Samir, a été acquitté. Les faits remontent à 2007 lorsque les prévenus ont rejoint un groupe terroriste qui sévissait dans la région de Si Mustapha et des Issers et dirigé par Maldji Youcef, alias Abou Talha, qui se trouve en état de fuite. Les accusés approvisionnaient le groupe terroriste et lui fournissaient des informations sur les mouvements des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'objectif de perpétrer des attentats à l'explosif dans la région de Boumerdes.

L'explosion d'une mine sur le passage d'un camion de l'ANP fait 8 blessés

Un camion de l'ANP, en mission de reconnaissance, a sauté sur une mine de fabrication artisanale, samedi der-

nier vers neuf heures dans la localité de Bouradja, près du barrage de Bourdeur. On déplore 8 blessés parmi les mili-

taires. Aussitôt, une opération a été déclenchée dans cette zone qui fut le théâtre de nombreux méfaits de groupes terroristes.

Deux personnes incarcérées à Aïn El Kerma

Une femme et son conjoint ont été incarcérés au niveau de la prison de Ogbet Chair, dans la toute petite localité de Ain Khiair. Ils sont accusés de complicité avec les Tunisiens écu-meurs de bétail, ayant tiré, dans la nuit du mercredi au jeudi dernier, sur le chef de la brigade de gendarmerie de Ain Kerma et son

adjoint. Ces derniers, avisés par une source de la présence de Tunisiens qui tentaient de voler du bétail à des citoyens, se sont rendus au lieu dit «Sanhadja»; ils furent accueillis par des tirs nourris de fusil de chasse. Le chef de brigade et son assesseur ont été admis à l'hôpital de Bouhadjar, mais leurs jours ne sont pas en dan-

ger. Après enquête, plusieurs personnes ont été interrogées et on a retenu la complicité des époux Némouri. Par ailleurs, on a appris que lors de la perquisition effectuée à leur domicile, les gendarmes auraient récupéré une arme à feu (un Beretta appartenant à un des présumés accusés).

L'Algérie présente au festival du cinéma méditerranéen à Bruxelles

Deux longs métrages consacrent la participation de l'Algérie à la 10^e édition du festival du cinéma méditerranéen de Bruxelles, a-t-on appris auprès des organisateurs. «La Maison Jaune» d'Amor Hakkar et la production algéro-canadienne «Le voyage de Nadia» de Carmen Garcia et Nadia Zouaoui figureront parmi la soixantaine de films qui seront présentés au cours de festival qui fête cette année ses vingt ans.

«La Maison Jaune» d'Amor Hakkar, qui a décroché le prix spécial du jury du Journées cinématographiques de Carthage, en novembre dernier, raconte l'histoire de Mouloud, modeste paysan des Aurès, qui tente, avec l'aide de sa fille Aya, de rendre le sourire à sa femme

Fatima, meurtrie par le décès de son fils.

Le deuxième long métrage, «Le voyage de Nadia» de Carmen Garcia et Nadia Zouaoui, remonte dans l'histoire de Nadia, contrainte à un mariage arrangé avec un Algérien vivant à Montréal deux fois plus âgé qu'elle, et qui l'a choisie à partir d'une photo. Nadia retourne en Kabylie, après dix-huit ans d'absence, pour voir si les choses ont changé et si certaines coutumes perdurent encore dans certains milieux traditionnels.

Parallèlement aux projections de films, des concerts, des soirées spéciales, des expositions et des débats sont prévus au cours de cette manifestation culturelle.

La radio régionale de Bouira voit grand

L'arsenal radiophonique nationale vient d'être doté d'une nouvelle station. En effet, hier, la wilaya de Bouira a vu le lancement des programmes de sa station régionale. Les programmes de cette radio seront de sept heures et vingt minutes par jour. Les ondes

de cette radio vont couvrir un périmètre hors de la wilaya de Bouira. En effet, les programmes de cette station seront reçus dans la wilaya de Tizi Ouzou, à l'est de Médéa, dans une partie du sud, dans une grande partie de la wilaya de M'sila, ainsi que le nord de la wilaya

de Djelfa. Durant son déplacement dans cette wilaya, le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre chargé de la Communication, M. Azzeddine Mihoubi a également inauguré le nouveau siège du bureau de l'agence Agence Presse Service (APS) dans cette wilaya.

Des astronomes en lutte contre la «pollution lumineuse» du ciel nocturne

À u sommet du pic du Midi de Bigorre (Hautes-Pyrénées), les astronomes ne surveillent plus seulement les étoiles. Les lumières de la ville sont aussi scrutées d'un oeil neuf et suspicieux par les habitués de l'observatoire, édifié à la fin du XIX^e siècle à 2 877 m d'altitude. «La nuit, on distingue là-haut les halos lumineux de Toulouse ou de Barcelone», s'alarme Sébastien Vauclair, un jeune astrophysicien qui n'hésite pas à dénoncer une véritable «pollution lumineuse». La petite communauté des utilisateurs de télescopes s'inquiète depuis une vingtaine d'années du recul des ténèbres naturelles face aux progrès de l'éclairage artificiel. La Voie lactée a disparu du ciel nocturne des villes, où l'on ne distingue plus en moyenne qu'une vingtaine d'étoiles, contre plus de 2 000 à la campagne. Une mappemonde nocturne éditée en 2001 par l'astronome italien Cinzano montre que 20 % de la surface du globe est déjà touchée, essentiellement dans l'hémisphère Nord, et ce halo lumineux progresserait de 5 % par an en Europe.

Pour lutter contre cette nouvelle nuisance, encore peu sensible pour les profanes, Sébastien Vauclair entend ériger le pic du Midi en symbole. Le 11 juin 2009, il prévoit de lancer officiellement la création d'une «réserve internationale de ciel étoilé» en présence d'Hubert Reeves.

Ce projet sera l'une des mesures phares, en France, de l'année 2009, décrétée «Année mondiale de l'astronomie» par l'ONU pour célébrer le quatrième centenaire de l'utilisation de la lunette astronomique par Galilée. Il s'inspire d'un précédent, mené au Canada autour du Mont-Mégantic (Québec), qui a abouti en 2007 à la délimitation d'un périmètre de protection de 5 500 km² dans un rayon de 50 km autour d'un observatoire astronomique.

Dans les Pyrénées, les protecteurs du ciel du pic du Midi comptent bien inaugurer un nouveau «bouclier» législatif plus efficace. Le Grenelle de l'environnement a en effet prévu d'inscrire la pollution lumineuse dans le code de l'environnement. «Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou à causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes, entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet de mesures de prévention, de suppression ou de limitation», stipule l'article 36 de la loi votée en octobre 2008 (Grenelle I).

Forts de cet appui gouvernemental, les protecteurs de la Grande Ourse au-dessus des Pyrénées veillent également à recueillir le soutien des élus locaux, en mettant en avant les économies d'énergie qu'ils pourraient réaliser. Les villes de Bagnères-de-Bigorre, Lourdes, Tarbes ou Lannemezan, ont été approchées, tout comme le département des Hautes-Pyrénées, gestionnaire du pic du Midi depuis son ouverture au public en 2000.

« La petite communauté des utilisateurs de télescopes s'inquiète depuis une vingtaine d'années du recul des ténèbres naturelles face aux progrès de l'éclairage artificiel. »

INSOLITE

Un gâteau de 281 kilos c'est le nouveau record de la Roumanie

Bucarest a établi un nouveau record mondial après la préparation d'un gâteau géant pesant 281 kilos, garni de chantilly et de fruits, réalisé dans le cadre des événements organisés par les autorités à l'occasion des fêtes d'hiver.

Des centaines de Bucarestois, dont de nombreux enfants, sont venus dans le centre-ville voir ce doux record, couvert de chantilly, sur lequel les pâtisseries ont dessiné les drapeaux de la Roumanie et de l'Union européenne, à côté desquels ils ont marqué «Bonne année 2009!».

Après le pesage effectué par un représentant du livre Guinness des records, qui a remis un diplôme au maire Sorin Oprescu pour certifier le record, les participants ont eu l'occasion de goûter le gâteau, avec pour accompagnement la musique traditionnelle des fêtes d'hiver.

Cet événement intervient alors que Bucarest a dépassé deux autres records récemment, l'un dimanche dernier, avec



3.939 Pères Noël qui ont fait une marche distribuant des cadeaux aux enfants, et un autre samedi avec une saucisse fumée longue de 392 mètres.